

# relations

mai 1983

LA DÉPRESSION TRANQUILLE

10,000 jeunes  
à occuper



LA GRANDE MARCHÉ  
POUR L'EMPLOI

JEAN-PAUL II EN  
AMÉRIQUE CENTRALE

LE RASSEMBLEMENT  
POPULAIRE DE QUÉBEC

# SOMMAIRE

volume 43

numéro 490

mai 1983

## FACE À L'ACTUALITÉ

Les services publics en anglais à Montréal (J.H.) — Le Liban que j'ai vu (N.R.) — L'affaire Stephen Dawson (D.R.). 115

## ARTICLES

- Irénée DESROCHERS Une marche populaire pour l'emploi 118
- Gérald DORÉ Le Rassemblement populaire de Québec 123
- Karl LÉVÊQUE Le voyage de Jean-Paul II en Amérique centrale; matériaux pour un bilan. 126
- Guy PAIEMENT Chrétiens dans une nouvelle culture; l'expérience du deuxième siècle. 130
- François GLOUTNAY Les jeunes et les programmes de service civil 135

## CHRONIQUES

- Michel M. CAMPBELL Au clair de la lune. Punk 141
- PÊLE-MÊLE 142
- Jacques COUTURE Il n'a pas supporté l'insupportable 143

# relations

revue du mois publiée sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

### BUREAUX

8 100, boul. St-Laurent  
Montréal H2P 2L9;  
tél.: (514) 387-2541.

### DIRECTEUR

Albert Beaudry

### CONSEIL DE DIRECTION

Jean-Louis D'Aragon, Jean-Paul Rouleau, Jacques St-Aubin, Roger Sylvestre.

### COMITÉ DE RÉDACTION

Ginette Boyer, assistante à la rédaction, Jacques Chênevert, Irénée Desrochers, Julien Harvey, Denis Lalonde, Karl Lévesque, Roger Marcotte, Guy Paiement.

### COLLABORATEURS:

Diane Alméras, Marcel Arteau, Nadia Azer, Renaud Bernardin, Michel-M. Campbell, Yves Lever, Annine Parent Fortin, Jean Picher, Andrée Pilon Quiviger, Jacques Racine, Jean-Paul Rouleau, Carolyn Sharp.

### PAGE COUVERTURE

Jean Villemaire

### PHOTOS

Paul Hamel

### ABONNEMENTS

Hélène Desmarais  
(514) 387-2541.

### DISTRIBUTION:

Les Distributeurs  
Associés du Québec  
(DAQ) Ltée  
3600, boul. du Tricentenaire,  
Montréal H1B 5M8  
(514) 645-8754

*Relations* est une publication du Centre Justice et Foi.

**Prix de l'abonnement: 12,50 \$ par année (10 numéros). Le numéro: 1,50 \$.**

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans le Répertoire analytique d'articles de revue du Québec (RADAR) de la Bibliothèque nationale du Québec, dans l'Index analytique de périodiques de langue française (PERIODEX), dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.  
ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilms*, Ann Arbor, Michigan 48106 U.S.A.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0143

# face à l'actualité

## LES SERVICES PUBLICS EN ANGLAIS À MONTRÉAL

Dans la même première quinzaine de mars, nous apprenons d'une part que la direction de l'hôpital St. Mary's en appelle de la décision de la Commission de surveillance de la langue française qui exigeait de l'hôpital un service en français aux francophones et d'autre part qu'une enquête d'un sociologue de l'université McGill démontre que la moitié des étudiants anglophones des écoles secondaires et cégeps du Québec songeraient à quitter le Québec si celui-ci continue d'exiger le service public en français.

Les deux nouvelles sont convergentes et montrent où nous en sommes, deux ans après l'entrée en vigueur de la Loi 101. La population anglophone, particulièrement à Montréal, commence à comprendre que la langue n'est pas un phénomène isolé, mais qu'elle est indissolublement liée à la culture, que la culture est indissolublement liée à la compétence et à la créativité et que finalement la compétence et la créativité sont ce qui assure les emplois. Si cette évidence, qui se vérifie pratiquement sans exception, pouvait devenir claire à tous, elle permettrait sans doute l'évolution intelligente du milieu. Aussi longtemps que les francophones du Québec ont été contraints de travailler dans une langue étrangère, même lorsqu'ils étaient bilingues, ils ont travaillé hors de leur culture et ont dû accepter une situation de communication pauvre, une situation de moindre créativité et finalement une situation d'infériorité d'emplois et de promotions. Maintenant que la situation a été reprise en mains par la majorité francophone, il est inévitable que la situation inverse se fasse sentir: il est possible d'être anglophone au Québec, mais en acceptant les conséquences de la situation minoritaire, tout comme il est nécessaire, pour être francophone en Ontario, d'accepter la situation minoritaire.

Après deux ans d'application de la Loi 101, il est étonnant qu'on doive en venir à des interventions comme celle qui a été faite à l'hôpital St. Mary's. Tout en admettant qu'il s'agit là d'une cause type, tout en reconnaissant quelques excès de langage dans le jugement, il reste étonnant qu'après deux ans on ait toléré l'unilinguisme pratique d'une partie du personnel dans un secteur où le zonage prévoit un service bilingue. Il est également étonnant que les médias anglophones tentent de minimiser et même de ridiculiser l'intervention de la commission, par exemple en popularisant l'expression du "droit de mourir en français", une blague qui n'a aucun sens quand il s'agit du droit d'être compris lorsqu'on est malade dans son propre pays et qu'on est dans un service public entièrement subventionné par l'État. Si une telle situation persiste après deux ans, il faut probablement en attribuer la cause à de sottes promesses de l'opposition en chambre, qui a souvent parlé

d'adoucissements prochains, si le gouvernement était renversé. Et à des espérances analogues véhiculées par les médias de langue anglaise.

L'enquête du sociologue Uli Locher va sans doute plus loin dans la prospective. Elle nous montre que le progrès du biculturalisme a été mince, même si le bilinguisme a fait un certain progrès. Elle nous montre que pour la plupart des étudiants concernés la francisation du Québec est constatée mais pas encore acceptée ("They oppose francization and consider that living in English is a fundamental right"). Et elle conclut que "le respect mutuel entre anglophones, francophones et allophones est une longue évolution et qu'aucun changement rapide n'est en vue". Justement parce que le rétablissement de l'équilibre au niveau de la langue entraîne un rétablissement difficile de l'équilibre de toute la chaîne de la culture, de la communication, compétence et créativité, et finalement de la qualité des emplois et des promotions. On doit exiger que ce rétablissement de l'équilibre se fasse dans la justice, mais il est inévitable qu'il se fasse.

**Julien Harvey**

**LUNDI, LE 16 MAI**

### LE LOGEMENT À MONTRÉAL

Les problèmes du logement à Montréal sont multiples; nous avons choisi d'en pointer quelques-uns: les H.L.M., les coopératives d'habitation, les associations de locataires nous serviront d'angles d'attaque. Quels instruments possèdent les gens de condition modeste pour défendre leurs droits au niveau du logement?

**Le panel réunira Madame MONIQUE BLANCHETTE, animatrice au Service à l'habitation (quartier Hochelaga-Maisonneuve); Monsieur PIERRE PURCELL, de l'Association des locataires de H.L.M.; Monsieur ANDRÉ PETIT, de l'Association des locataires de Longueuil.**

**le lundi, 16 mai 1983  
de 19h30 à 22h00  
au 25, rue Jarry Ouest  
Montréal (métro Jarry)**

**L'entrée est libre.**

## LE LIBAN QUE J'AI VU

Quatre éléments décrivent et permettent de visualiser ma perception de la réalité: des forces militaires qui s'imposent, des dégâts de guerre hallucinants, la diversité culturelle et politique, les inquiétudes face à l'avenir.

**Des forces militaires qui s'imposent** — À l'aéroport, le charriot automatique est monopolisé pour le déversement des bagages appartenant à un contingent de la FINUL, la Force internationale des Nations unies au Liban. Le chauffeur qui me conduisait de l'aéroport au coeur de la ville ne parlait français que pour m'énumérer la litanie des Italiens... Français... Libanais... Américains... Syriens, me montrant chaque fois du doigt les groupes de militaires, lourdement équipés, que nous croisons sur la route.

Un peu plus tard, je demande combien il faut de temps pour aller de Beyrouth à Saïda; on me répond: ça dépend des barrages! Exemples concrets qui témoignent jusqu'à quel point il faut compter quotidiennement avec toutes ces forces d'occupation, de protection, d'intervention, d'interposition, de libération qui établissent leurs contrôles, patrouillent leurs quartiers, imposent leurs lois.

**Des dégâts de guerre hallucinants** — Édifices criblés de balles, pans de murs émiettés, voitures piégées dont les débris bloquent la route, terrains minés. La boue, les ordures, les ruines. L'allure de certains quartiers est horrible, indescriptible: maintenant vidés de toute vie, ils témoignent éloquemment de l'aberration qu'est la guerre. Combien plus insupportable encore le spectacle des quartiers où la vie quotidienne doit s'accommoder de pareilles destructions et des souvenirs effroyables laissés par les massacres: les camps des Palestiniens, les quartiers périphériques "squattérés"...

**La diversité culturelle et politique** — Ce trait relève moins de la guerre que de la situation du Liban dans le contexte socio-politique du Moyen-Orient. Quel choc devant cette foule bigarrée, cette multiplicité de groupes culturels — il y a 17 confessions religieuses officielles —: c'est la rencontre de l'Occident, de l'Asie et de l'Afrique. À tous les niveaux de la vie sociale, depuis la façon très particulière de circuler en automobile jusqu'à la formation académique que l'on choisit, en passant par les habitudes alimentaires et vestimentaires, on constate cette diversité et cette tolérance très grande face aux us et coutumes de l'autre, tolérance qui a l'envers de sa médaille dans la tendance à s'enfermer dans son propre groupe communautaire pour protéger ses valeurs spécifiques. Les projets politiques suivent, bien sûr, cette ligne de diversité et souffrent du fractionnement qui en résulte.

**Inquiétudes face à l'avenir** — La grosse guerre, la plus spectaculaire, celle qui attire les caméras de télévision du monde entier, cette guerre-là est terminée;

des actes de guerre sont cependant encore enregistrés quotidiennement au Liban. Un jour, ce sont 6 militaires libanais tués dans une embuscade dans la montagne. Le lendemain, les Palestiniens d'un quartier de Saïda reçoivent des tracts les sommant de quitter leur demeure sous la menace de mort. Le jour d'après, 4 soldats de la force multinationale sont blessés à Beyrouth. Plus tard, les avions israéliens survolent la ville, etc. Les ententes entre les parties, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont si fragiles et, par contre, les intérêts et les appétits des protagonistes sont si grands que l'optimisme serait bien naïf. "Demain, tout peut éclater à nouveau", voilà la conclusion de toutes les conversations sur l'avenir du pays.

**Des tâches urgentes** — Devant cette situation, des tâches urgentes s'imposent pour les Libanais, pour les parties impliquées dans le conflit et pour toute la communauté internationale. Les Libanais ont à créer dans leur pays une unité viable et respectueuse des diversités en même temps qu'ils doivent réorganiser la vie sociale, économique et politique. C'est une lourde tâche car il s'agit de remonter la pente de presque 10 ans de guerre et de parer à la faiblesse de l'organisation interne manifestée depuis plus longtemps encore. Un consensus très clair monte de toute la population: plus de guerre! D'autre part, en réaction contre les projets de partition du Liban, qu'on sait exister chez les forces étrangères impliquées dans le pays, la très grande majorité des Libanais veulent unir leurs forces pour un Liban où ils seront maîtres chez eux. Pour arriver à cet objectif, les groupes jadis en violente opposition sont prêts à faire des compromis. Sur ce terrain propice un projet de société peut s'élaborer à condition que les Libanais retrouvent l'intégrité de leur territoire.

Les Israéliens se sont installés au sud pour y rester; ils y ont construit des routes et des ponts, ils ont installé des panneaux de signalisation en hébreu, ils y font régner leur ordre. Tant qu'ils ne s'engageront pas à respecter les frontières établies, tant que les pressions américaines ne les auront pas contraints à se retirer et, par conséquent, à provoquer la réaction en chaîne du départ des autres forces étrangères, le Liban continuera d'être envahi de partout et ne réussira certainement pas à réaliser son projet d'unité nationale.

Tant que les Palestiniens n'auront pas leur pays, il sera impossible d'entrevoir une solution durable. De plus en plus de membres de la communauté internationale le reconnaissent. Quand cette reconnaissance sera-t-elle assez forte pour changer le cours de l'histoire? Il est urgent qu'on y arrive!

**Des groupes à l'oeuvre** — A l'intérieur du Liban, plusieurs organisations comme le Mouvement social libanais, le Secours populaire libanais, AMEL (Association libanaise d'action populaire), Najdeh et d'autres mettent sur pied des services pour répondre aux besoins les plus urgents — et ils sont nombreux; ces groupes travaillent sur une base non confessionnelle et non par-

tisane et tentent de développer de nouvelles formes de collaboration et de concertation entre les diverses communautés libanaises. À même l'action concrète et les projets collectifs, ces groupes suppléent momentanément au vide politique et ouvrent des pistes pour un vivre-ensemble dans un nouveau Liban.

Ici, des ONG, des groupes de solidarité, des syndicats appuient ces groupes libanais soit par le financement de projets, soit par la diffusion de l'information, soit par des pressions auprès de nos gouvernements. Avec ces groupes, nous nous devons d'être au rendez-vous de la solidarité avec les peuples libanais et palestiniens.

**Nicole Riberdy**

## CE MOIS-CI

Julien Harvey est membre du comité de rédaction de **RELATIONS** et directeur général du Centre Justice et Foi.

Nicole Riberdy, directrice générale de l'Entraide missionnaire, rentre du Liban où elle est allée rencontrer les organismes non gouvernementaux (ong) de secours aux victimes de la guerre, au nom d'un regroupement d'ong québécois.

Le professeur David Roy dirige le Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

## L'AFFAIRE STEPHEN DAWSON

Le 18 mars dernier, le petit Stephen Dawson, six ans, subissait une intervention chirurgicale au cerveau, contre la volonté de ses parents et suite à un jugement rendu par la Cour suprême de la Colombie britannique. Les parents de Stephen ne souhaitaient pas voir prolonger la vie de leur enfant, aveugle et frappé par la paralysie cérébrale quelques semaines après sa naissance; le ministère provincial des Ressources humaines, par contre, se considérait légalement responsable d'un patient confié au Vancouver Children's Hospital et dont la vie se trouvait immédiatement menacée. Portée devant les tribunaux, l'affaire a suscité un débat d'envergure nationale: s'agissait-il d'euthanasie ou d'acharnement thérapeutique? Qui pouvait le mieux évaluer la situation réelle du petit Stephen: ses parents ou le personnel infirmier qui en prend soin? Les principes invoqués de part et d'autre posent la question du droit à la vie et à une certaine qualité de la vie.

Les ressources perfectionnées de la technologie médicale nous permettent aujourd'hui de maintenir en vie beaucoup de grands malades. Certains de ces patients, cependant, ne sont plus en mesure de "jouir de la vie"; c'est-à-dire qu'ils ne sont plus capables de poser les actes et d'exercer les activités qui donnent un sens et une fin à leur existence biologique. Dans ce contexte, les décisions médicales ne sont plus seulement des questions de vie ou de mort; elles impliquent inévitablement des jugements sur «la qualité de la vie». La controverse qui a entouré le cas de Stephen Dawson nous oblige à réexaminer la façon de poser de tels jugements de valeur.

Un jugement sur la qualité de la vie sera nécessairement faussé s'il se fonde sur le principe simpliste que, pour un handicapé mental, la vie ne vaut tout simplement pas la peine d'être vécue. Dans une société civilisée, nous devrions être d'accord pour reconnaître à la personne mentalement handicapée les mêmes droits fondamentaux à la vie et à des soins médicaux professionnels qu'à tout autre citoyen ou citoyenne.

Par ailleurs, il ne suffit pas d'invoquer ces grands principes pour prendre une décision, lorsque surgissent des doutes sérieux dans un cas précis: pour tel ou tel patient, les traitements visant à le garder en vie seront-ils un bienfait ou une malédiction? Comme dans le cas de Stephen, il faut alors chercher à établir une description équilibrée de la situation globale du patient. En fin de compte, dans un jugement sur la qualité de la vie, la question cruciale est celle de savoir si la vie que l'on cherche à préserver sera supportable et si elle permet-

tra à tel patient déterminé une certaine mesure de joie et de bonheur.

En un mot, *c'est le patient qui est la norme*. Mais qui peut prétendre saisir de façon globale, immédiate et intuitive la situation concrète, l'expérience réelle, "la réalité" d'un patient? En fait, il est impossible d'éviter une description, aussi complète et équilibrée que possible, de la situation de la personne en cause, pour fonder la décision à prendre.

Or c'est justement là que peuvent s'égarer les jugements sur la qualité de la vie. Il faut généralement *prendre le temps* de confronter plusieurs points de vue pour être en mesure de décrire de façon équilibrée la condition présente du patient, au plan clinique comme au plan humain, et pour évaluer l'état qu'on peut prévoir être le sien au terme du traitement envisagé. Le danger, c'est de se contenter de descriptions partielles, ou sélectives, qui ne reflètent pas la condition réelle du patient. Les jugements qui se fondent sur de telles descriptions seront aussi infidèles à la réalité que les modèles tronqués auxquels ils correspondent. *Il est immoral de décider du sort d'un patient sur la foi d'une description qui ne correspond pas à la situation réelle de la personne*.

C'est ce qui a failli arriver à Stephen Dawson. Ce n'est pas rester insensible à la douleur de la famille Dawson que d'admettre que la souffrance des parents de Stephen n'est pas celle de Stephen lui-même. Les descriptions qui présentaient Stephen attardé, aveugle, sourd, partiellement paralysé et victime de la paralysie cérébrale devaient être équilibrées par le témoignage

de ceux et celles qui ont pris soin de lui, qui l'ont soigné à l'hôpital et qui estiment qu'il pourrait être un petit bonhomme heureux, capable de recevoir et de signifier de l'affection, de saisir le jeu et d'y réagir. Le premier tribunal a privilégié la première partie de la description et le juge a décidé que l'intervention chirurgicale projetée équivaldrait à infliger à Stephen une punition cruelle et injuste. La Cour suprême de la Colombie britannique a reconnu, au contraire, que Stephen ne vit pas sa vie comme un châtement ou comme une souffrance intolérable, et elle a eu raison de renverser la décision du tribunal de première instance.

Ce jugement devrait nous apprendre à regarder les

patients dans ce qu'ils sont eux-mêmes, comme des personnes, et non seulement comme des membres d'une catégorie ou d'une classe à part, en ce cas la classe des handicapés mentaux. Ce serait une erreur de conclure de cette sentence que toutes les personnes handicapées devront dorénavant recevoir tous les traitements susceptibles de les garder en vie le plus longtemps possible, comme ce serait une erreur de leur refuser ces traitements a priori, sous prétexte qu'une vie handicapée ne mériterait pas d'être vécue.

Le 23 mars 1983

David Roy

## UNE MARCHÉ POPULAIRE POUR L'EMPLOI

par Irénée Desrochers

Vous suivez les nouvelles à la télévision, un bon soir. Voyez-vous ces gens qui marchent? Des chômeurs, des travailleuses en chômage, des jeunes chômeurs, des étudiants qui ont décroché, des chômeurs plus âgés à la veille de leur retraite, des syndiqués, des non syndiqués à leurs côtés. Il y en a de toutes les catégories et de toutes les tranches d'âge, qui avancent dans une forêt mouvante de pancartes.

Une première fois, ils défilent dans les différentes régions du Québec, à Sherbrooke, Valleyfield, Rimouski, Hull, Trois-Rivières, au Lac Saint-Jean, en Abitibi... Ils sont des centaines. Le mouvement traverse le mois de mai; il fait suite à la Fête des travailleurs, qui aura pour thème cette année la lutte contre le chômage massif et scandaleux qui abîme le Québec.

Puis cela recommence. C'est samedi, le 28 mai. Le mouvement aboutit à Montréal. De toute la province, des sans-emploi avec les foules qui les appuient convergent sur la métro-

pole, comme pour prendre d'assaut le plus grand centre d'emploi du Québec.

Par différentes avenues, ces marginalisés de la société se rapprochent, se rassemblent, et leur marche pacifique les amène au même point de ralliement. Là, ils pourront clamer à pleins poumons à la population, confortablement installée devant sa télé, leur besoin de travailler honnêtement, leur droit de gagner leur vie et celle de leurs familles. Ils diront que la société devrait écouter et réfléchir assez pour se décider à prendre *une autre voie*, celle d'un appui efficace à une véritable politique de l'emploi.

### Cinquante ans après...

Le plan initial prévoyait qu'on se rende ensuite à Ottawa, mais trop de syndicats et de groupes populaires sont très durement frappés par la cri-

se, et les assistés sociaux sont trop nombreux, pour qu'on songe à supporter les coûts qu'entraîneraient le transport à Ottawa d'une foule aussi nombreuse puis une manifestation massive dans les rues de la capitale fédérale. Tout au plus une "délégation" choisie ira-t-elle porter au Parlement canadien un "Cahier des revendications".

Une manifestation importante à Ottawa eût mieux rappelé une grande marche, historique, qui s'est déroulée à travers tout le Canada au creux de la Grande dépression.

C'était à l'été de 1935. Les chômeurs, par milliers, montaient sur les trains de marchandise pour aller protester à Ottawa. Lundi, le 24 juin 1935, le premier ministre du temps, R.B. Bennett, racontait à la Chambre des communes<sup>1</sup> comment il avait reçu, deux jours auparavant, des délégations de ces chômeurs en mar-

1. *Débats de la Chambre des communes*, 24 juin 1935, p. 4221-4222.

che, dont un bon nombre étaient partis des "camps" administrés par le ministère de la Défense nationale (celui de Valcartier, au Québec, par exemple).

Les représentants des marcheurs lui avaient fait part de leurs "revendications". Dans son rapport à la Chambre, le Premier ministre passa sous silence l'appui qu'ils recevaient de nombreux groupes sociaux et religieux, qui étaient loin d'être des "communistes", pour affirmer plutôt que les leaders de ces "soi-disant" marcheurs étaient des "agitateurs" et qu'ils cherchaient à "renverser l'autorité constituée", comme si une poignée de militants communistes avaient été capables de déclencher un coup d'État en manipulant quelques milliers de chômeurs sans armes.

De toute façon, R.B. Bennett assurait le pays que des instructions précises avaient été données "en vue de faire respecter la loi et de maintenir le bon ordre". Quelques jours plus tard, le 1er juillet, à Regina, la Police arrête en effet des leaders du mouvement et, le soir, une échauffourée éclate entre "la Royale Gendarmerie à cheval du Canada" et ceux qui s'appelaient les "grévistes de la faim".

En octobre de la même année, la crise devait contribuer à la chute du gouvernement Bennett et provoquer une pression de l'électorat en faveur de nouvelles législations plus favorables aux travailleurs, ce qui devait aboutir entre autres à une véritable loi de l'assurance-chômage.

La "Grande Marche" de cette année a le même objectif: du travail! On a choisi de l'appeler officiellement, non pas la marche "des chômeurs" (comme pour se fixer sur un aspect purement négatif et simplement protester contre l'absence du travail), mais bien plutôt la marche "pour l'emploi": dans le but de donner à cet événement un sens positif et pour mieux convaincre l'opinion que l'objectif, l'emploi, est réalisable, pratiquement faisable, et que c'est dans un élan d'espérance qu'on le poursuit.

Une marche pour l'emploi, d'autre part, permet mieux de réunir coude à coude des sans-emploi et des travailleurs qui ont un emploi. Beaucoup de ces emplois sont d'ailleurs précaires: à temps partiel alors qu'on désire un temps complet, un emploi que l'on garde encore, mais à coups de concessions excessives, un emploi que l'on accomplit dans l'insécurité, sous

la menace de licenciements collectifs, de fermetures d'usine et de tant d'autres aléas. Enfin, une marche "pour l'emploi" devrait aussi attirer des "sympathisants": tous ceux et celles qui dans un public plus large peuvent se sentir sur une même longueur d'onde, d'accord avec cette cause et prêts à l'appuyer.

Remarquez que ce pourrait être une marche "funèbre", comme des jeunes en ont déjà organisé ici et là; c'est qu'ils avaient comme la mort dans l'âme face à la destruction de leurs rêves d'avenir, avec en plus le souvenir de quelques-uns des leurs que le désespoir a conduits au suicide, un désespoir engendré et nourri par ce chômage qui dure, se prolonge encore et, pour les jeunes surtout, n'en finit plus.

Pourtant, la marche de mai n'est pas une marche de la mort, mais une marche de la vie, une marche pour la vie, pour que l'économie se remette en marche, pour que le marché de l'emploi, lui aussi, s'affermisse, et pour que la vie des sans-emploi renaisse vraiment, leur permettant de croire en un avenir pour eux et leurs familles.

### **Entre la révolte et l'espérance**

Ce grave problème du chômage est source de tensions pour les masses populaires. Comment le peuple peut-il réagir?

Il ne peut se laisser aller à la facilité, à l'acceptation bête d'une fatalité, comme s'il endossait la thèse de cette droite qui répète qu'il n'y a rien à faire, qu'il n'y a qu'à se taire et à attendre que ça passe.

Le peuple s'interroge. Et il interpelle en lançant d'abord une première réponse: ce n'est pas vrai qu'il n'y a rien à faire, ce n'est pas possible.

Mais le "peuple" se sent faible, limité, quasi impuissant. Ses ressources sont modestes: ce n'est pas lui qui possède ou contrôle les grands moyens de communication de masse. Il risque toujours, quand on paraît céder à ses plaintes, de se trouver ainsi "récupéré". Peu importe, il faut qu'il parle. Il n'a pas le choix. Ce n'est pas lui qui possède la grande propriété, les capitaux, le know-how, la haute finance..., cet avoir qui donne le pouvoir. Le pouvoir économique d'abord. Ce n'est pas lui non plus qui conduit

généralement le "lobbying" le plus efficace auprès des ministres, des premiers ministres et de tous les "pouvoirs" qui sont leurs alliés politiques. Comment peut-il alors conserver une espérance?

Et quelle espérance peut-il placer dans une simple manifestation, ou même dans une série de manifestations?

Pour le comprendre, il faut d'abord admettre que, dans le contexte actuel, le peuple est mis en demeure de faire un choix fondamental: partagé entre la révolte et l'espérance, il doit opter en faveur de la voie démocratique et contre la violence subversive. Au départ, il joue la carte du dialogue politique.

Mais attention! Si c'est bien cette voie qu'il choisit, elle doit le conduire quelque part: il faut que la route ait assez de "sens" et les moyens adoptés assez de portée réelle. Et puisqu'il s'agit pour le peuple de dialoguer, il doit s'organiser pour se faire entendre et adopter un langage qui "parle". Nous vivons en effet dans une société où trop de "sourds" se ferment au dialogue. Après tout, la voix de cette foule qui accompagne les chômeurs est celle d'un peuple incroyablement patient: à ceux qui sont assis devant leur télévision de ne pas abuser de cette patience, surtout quand ils s'appellent eux-mêmes des "démocrates".

À l'encontre de ceux qui croient dangereuse cette prise de parole par le peuple, les syndicats, même dans leur protestation contre une loi aussi dure que la récente Loi 111, aiment citer (voir *Nouvelles CSN*, 3-10 mars 1983) la "Déclaration des droits de l'homme" adoptée par l'ONU en 1948.

Parmi les sept considérants qui constituent le préambule de cette "déclaration universelle", on trouve l'énoncé suivant: "considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression"; l'Assemblée générale des Nations unies en déduit une série de droits, dont l'article 23: "toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage".

L'une des façons de nourrir le dialogue démocratique entre l'ensemble de la société et le mouvement syndi-

cal et populaire est d'organiser des manifestations à caractère populaire. On le sait, les manifestations en se multipliant perdent de leur impact. Elles impressionnent moins. Ce phénomène d'usure explique qu'on cherche à les faire de plus en plus imposantes, quand c'est possible, et à varier les formules. D'autant plus que le "système" auquel la "manif" veut s'attaquer trouve le moyen, par l'intermédiaire des médias qu'il influence ou qu'il possède, de la dévaloriser, de la reléguer au second plan, et même, à la limite, de la récupérer. Insidieusement, les médias peuvent déformer un événement comme celui-là; c'est ainsi qu'on mettra en lumière tous les prétextes qu'invoque la société pour justifier son fonctionnement et clamer sa "liberté", plutôt que de faire valoir les revendications des sans-emploi qui défilent dans les rues.

D'un autre côté, même menacée de récupération, cette marche garde quelque chose de son impulsion et de son impact. Elle reste un formidable moyen de pression et, comme telle, elle peut servir à relancer la réflexion. N'oublions pas qu'on a vu des groupes plus conservateurs en faire autant, des cultivateurs par exemple avec leur machinerie et leurs animaux dans les rues. C'est le prix à payer pour permettre à la lutte sociale, légitime et démocratique, de continuer, dans une société dont on prétend si souvent qu'elle est libre.

Après tout, il s'agit ici de beaucoup plus que d'une grève particulière. Il s'agit du sort de près d'un million de personnes en chômage ou sur l'assistance sociale, ou menacées de l'être.

### **Un mouvement de convergence**

Le mouvement syndical est comme le pivot premier de l'organisation de la Grande Marche. Il en prend l'initiative, la finance en bonne partie, y consacre des ressources humaines. Il conçoit que sa fonction directe, celle de défendre ses propres membres syndiqués, ne se sépare pas d'une fonction sociale plus large au service de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, où qu'ils soient, au bureau, à l'usine ou dans des services, syndiqués ou non, chômeurs ou non. Le mouvement syndical consta-

te d'ailleurs une convergence d'intérêt et d'aspirations avec tout ce monde. Fortement organisé, il en est venu à développer un sens véritable de sa responsabilité et une conscience profonde de sa nécessaire disponibilité au service de ce "peuple" qui, dans son ensemble, reste inorganisé.

"La raison en est simple: *le mouvement syndical est l'expression du peuple organisé*", disait un chef syndical, le président de la CSN, en décembre dernier. Le syndicalisme se voit donc comme la dynamo des forces du peuple, une force vive centrale, comme un fer de lance dans la lutte socio-économique et socio-politique pour l'avenir de ce peuple.

Ceci explique que le mouvement ait cherché, d'une part, à devenir inter-syndical (la Grande Marche regroupera les trois centrales CSN, CEQ et FTQ), et que, d'autre part, il ait poursuivi la conjonction avec les groupes ou associations populaires de tous genres.

Ce nouveau Front commun "pour l'emploi" s'est hâté de constituer un "comité de coordination nationale" pour rejoindre l'ensemble des groupes qui acceptent de participer directement à l'organisation de la marche. En font partie, à l'heure actuelle, à part les trois centrales syndicales, des organismes tels que le "Front commun des Assistés sociaux du Québec", le "Regroupement des groupes de chômeurs-chômeuses du Québec" et d'autres "Comités d'aide aux chômeurs", et la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). D'autres groupes, qui appuient déjà la Grande Marche sans être encore membres du comité de coordination, pourront s'y joindre plus tard.

"La Grande Marche pour l'emploi doit devenir la marche du peuple québécois", disait le président de la CSN en conférence de presse, le 15 mars. L'élargissement que cela suppose a déjà été amorcé dans ce qu'on a appelé les "Sommets populaires".

Dans certaines régions, comme Trois-Rivières et Montréal, on a rassemblé dans des Sommets populaires des travailleurs, des représentants syndicaux et des organisations vouées à la défense du monde ordinaire. On cherche, en fait, à rejoindre le plus possible la population en général: des regroupements de locataires, de consommatrices et consommateurs, d'étudiants, de citoyens, des groupes de femmes, des coopératives d'habitation, des garderies populaires, des militants de tou-

tes sortes, des organismes engagés en milieu populaire. Des colloques intersyndicaux et populaires ont déjà eu lieu sous forme de "rencontres populaires régionales".

### **Une éducation permanente**

La Grande Marche sera peut-être un événement. Ce devrait être un événement d'envergure. Mais il faut que ce soit plus qu'un événement, à cause de la disproportion qu'il y a entre le problème social auquel on s'affronte et le caractère éphémère d'une simple marche dans la rue. Les organisateurs ont compris la nécessité de tout un processus d'*animation* pour continuer à construire un mouvement aux bases plus solides et plus durables. Que le tout ne s'évapore pas en une journée, mais s'intègre dans un mouvement susceptible de s'amplifier parce qu'il continue.

Pour cela, il faut s'équiper. On cherchera de nouvelles formes d'animation et d'éducation populaire à l'occasion de sessions d'étude, d'assemblées publiques, de veillées de solidarité, de fêtes populaires, de théâtre populaire, de soupers communautaires. On y poursuivra, à l'aide d'instruments pédagogiques, une réflexion, une discussion, une recherche, l'analyse des problèmes, la mise en commun d'éléments de solution et de propositions concrètes pour la création d'emplois. La prise de la parole et l'expression d'une volonté de changement dans les politiques économiques des gouvernements auront alors une meilleure chance d'être plus efficaces parce que mieux fondées.

Constatant ensemble que les voies qui ont été proposées, en pratique, par les "pouvoirs", économiques et financiers, par les grandes administrations et les gouvernements, en un mot par le reste de la société, sont effectivement des voies sans issue; constatant aussi que ces avenues n'ont pas été véritablement choisies par ce peuple qui forme la majorité de la population et qui est loin d'exercer l'influence qui lui revient dans un système démocratique; le mouvement syndical et populaire se trouvera placé devant un fait déconcertant: en réalité, les leviers du pouvoir sont plutôt maniés par une minorité et, aux

parlements (surtout au fédéral), la majorité des députés qui est censée représenter la majorité du peuple est largement factice.

Il s'agit donc de bâtir une alternative sociale, de préciser des voies de solution qui soient "autres", différentes de celles qui sont actuellement à toute fin pratique imposées.

Devant l'impasse, les critiques ne manqueront pas, à l'adresse d'un peu tout le monde. Certains députés en entendront parler et recevront à leur bureau de comté des visiteurs qu'ils trouveront difficiles à convaincre.

Mais cette recherche suscitera aussi une réflexion sur les critiques adressées au mouvement syndical lui-même. Plusieurs groupes populaires trouveront là sans doute une bonne occasion pour forcer le mouvement syndical à repenser ses approches théoriques, ses méthodes organisationnelles et certaines de ses pratiques syndicales. Cette autocritique s'impose au nom du réalisme, et elle permettra aux syndicats de mieux établir leur légitimité aux yeux du grand public et de gagner du terrain dans l'opinion de la population en général. Les travailleurs et travailleuses syndiqués se demanderont en particulier comment obtenir l'appui des "usagers" dans les services publics et celui des parents dans le domaine scolaire.

Cette autocritique nécessaire, et devenue aujourd'hui plus nécessaire que d'habitude, permettra au mouvement syndical de mieux faire accepter par le reste de la population les critiques qu'il veut adresser à la société et aux gouvernements au sujet de l'insuffisance des réformes actuelles.

### **Un cahier de revendications**

On a préparé un projet de plate-forme de "revendications". Il sera présenté aux réunions de la base à partir

2. Le Congrès du Travail du Canada, à l'occasion de sa "Conférence nationale sur l'économie", les 1er et 2 mars à Ottawa, lançait une brochure intitulée *La nouvelle option économique*, où on retrouve sensiblement le même genre de revendication des droits des travailleurs.

de la Fête des travailleurs, le Premier mai, pour être étudié, discuté, mis au point, au cours des réunions locales et régionales qui auront lieu ensuite tout au cours du mois de mai. Enfin, ces revendications seront "déposées" officiellement à l'occasion de la Grande Marche finale convergeant à Montréal, le 28 mai.

Le cahier de revendications commence par une longue citation de la "Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social", proclamée le 11 décembre 1969 par l'Assemblée générale des Nations unies. Cette résolution de l'ONU (résolution 2542, XXIV) stipule que "le développement social exige que chacun soit assuré du *droit au travail* et au libre choix de son travail".



Considérant que le Canada est membre de l'ONU, le comité de coordination de la Grande Marche réclame que nos gouvernements canadien et québécois respectent intégralement cette déclaration fondamentale. Le comité revendique en conséquence "pour toute personne, le droit à un travail stable, rémunérateur, conforme à ses aptitudes, dans des conditions décentes, et ce, sans discrimination".

Le pas suivant est de réclamer "que ce droit soit inscrit dans les chartes canadienne et québécoise sur les droits et libertés de la personne". En effet, la "Charte canadienne des droits et libertés" inscrite dans la Loi constitutionnelle de 1982 passe complètement sous silence le sujet d'un droit au travail. La "Charte québécoise des droits et libertés de la personne" affiche un chapitre IV pompeusement intitulé "Droits économiques et sociaux", où on établit pour toute personne dans le besoin un droit "à des mesures d'assistance

financière et à des mesures sociales" (art. 45) de même qu'un droit à "des conditions de travail justes et raisonnables" (art. 46), mais elle ne prévoit absolument rien dans la ligne du droit au travail lui-même.

Dans la suite du Cahier, les revendications s'articulent autour d'une politique de plein emploi et de ce qu'elle implique; autour de l'amélioration des régimes sociaux; de la protection des travailleuses et travailleurs face aux licenciements collectifs ou aux changements technologiques; de la formation professionnelle, du perfectionnement et du recyclage des travailleuses et des travailleurs<sup>2</sup>.

Dans toutes ces recommandations, il y a sans doute au delà des principes, au niveau de leur application, ample matière à discussion: c'est prévu et voulu par le mouvement. Mais il ne faudrait pas prendre prétexte de ces discussions nécessaires pour camoufler ou perdre de vue le sens général du geste posé: les travailleurs ont véritablement un droit fondamental au travail et à tout ce que la réalisation de ce droit social suppose.

### **Des appuis déjà acquis**

Les groupes composant jusqu'ici l'organisation d'ensemble, la formule d'événement-animation et le type de revendications présentées font voir l'importance du mouvement. En fait, il déborde encore ce cadre.

De nombreux organismes appuient cette démarche, sans pouvoir, pour diverses raisons, participer plus directement à son organisation même. Ces groupes sont réunis au sein du "Comité national d'appui à la Grande Marche". C'est le cas, par exemple, de diverses associations d'étudiants, dont l'ANEQ, la JEC, le MECQ; de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA); de la Fédération des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) du Québec; de la Ligue des droits et libertés du Québec; du Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC); de l'Association des consommateurs du Québec; de l'Union des travailleurs immigrants du Québec; du Centre de pastorale en milieu ouvrier (CPMO); du Centre de formation populaire; du Regroupement Action-milieu (RAM); etc.

Au delà de ces "groupes d'appui" déjà acquis, il reste à rejoindre le plus possible, dans le grand public de ceux qui peuvent se piquer d'être "démocratiques", les véritables démocrates québécois.

L'appui particulier de l'Assemblée des évêques du Québec (AEQ) mérite qu'on s'y arrête. Dès décembre, le Comité épiscopal des affaires sociales de l'AEQ donnait son appui officiel à cette marche. Les évêques affirmaient déjà "qu'une démarche comme celle de la Grande Marche pour l'emploi peut susciter un regain de solidarité, constituer une pression sur les divers pouvoirs et faire émerger la créativité de tous et toutes pour sortir de la crise".

Il y a déjà un an, comme s'ils prévoyaient cette Grande Marche de solidarité, les évêques du Québec répondaient aux signes des temps. Le message de leur Comité des affaires sociales à l'occasion de la Fête des travailleurs, "Les luttes des travailleurs en temps de crise", encourageait les travailleurs "à s'associer aux mouvements populaires afin d'en arriver à des actions concertées", car seule une telle action "à l'intérieur d'une stratégie d'ensemble peut donner un résultat concret"; "l'Évangile nous invite à aller jusqu'au bout du combat pour la justice... et revendiquer le droit au travail pour tous et toutes, c'est faire oeuvre de justice".

Il n'est pas surprenant non plus qu'à l'échelle du Canada les évêques aillent dans le même sens. On sait les remous qu'a causés le message du Comité des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada en janvier dernier, intitulé "Jalons d'éthique et réflexions sur la crise économique actuelle". Parmi les orientations qu'on y dessinait, pour la lutte contre le chômage et pour la création d'emplois, l'une insistait sur la *participation* "dans l'élaboration des politiques d'emploi et de relance économique".

Cette orientation spécifiait qu'une double participation est indispensable: celle des syndicats, des chômeurs et des travailleurs non syndiqués, à qui il faudrait assurer un "rôle réel" dans la formulation des politiques économiques, et celle aussi de tous les gens de bonne volonté, de toutes les communautés locales et régionales, de toutes les régions du pays, appelés également "à l'élaboration et à la mise en oeuvre de toute cette stratégie".

Monseigneur Remi De Roo, évêque

de Victoria et président du Comité qui fut responsable de ce message de janvier, donnait récemment une conférence à Montréal<sup>3</sup>. La déclaration des évêques canadiens sur la crise économique, Monseigneur De Roo constate que le peuple l'a faite sienne spontanément, parce qu'elle traitait des problèmes du petit peuple et regardait la crise économique avant tout du point de vue de ses victimes.

Il est surtout intéressant de noter les convergences entre la pensée de Monseigneur De Roo et celle des organisateurs de la Grande Marche. Le rêve qu'il entretient (il correspond à la cinquième orientation du message de janvier), c'est de voir surgir à travers le pays une "coalition de groupes populaires qui vont former un mouvement populaire de renouveau social et économique".

Il trouve en particulier que l'on doit aider les chômeurs à s'organiser. Et il croit aussi que, pour faire naître et croître ce mouvement populaire, on doit de préférence investir du temps et des énergies dans "les communautés locales", à la base.

Ce même Comité des affaires sociales de la CECC, réuni de nouveau à Ottawa vers la fin de mars, comme pour donner une suite à son message de janvier, émettait un communiqué de presse<sup>4</sup> qui revient sur cette idée d'une vaste coalition des forces populaires.

La conclusion ne fait pas de doute: cette coalition syndicale et populaire est une des formes les plus importantes de la démocratisation du pouvoir dans notre société.

---

### **"De nouveaux mouvements de solidarité"**

---

Il ne s'agit pas de s'emballer et de croire que très spontanément et facilement, comme par magie, la Grande Marche doive être un immense succès. Telle n'est pas la condition indispensable pour commencer. Au contraire, et de façon très réaliste, il faut accepter d'avance que le processus de sensibilisation et de mobilisation soit difficile et long.

Du moins sait-on qu'envisagée non pas simplement comme un événement qui passe mais comme une animation basée sur une réflexion, une

recherche et une éducation permanente, la Grande Marche en avant des forces populaires prend la bonne direction. La Grande Marche de 1983 sera une étape mais elle contribuera à consolider et à élargir le mouvement.

On songe déjà à un colloque sur "les jeunes et l'emploi" pour l'automne qui vient. On parle de "rencontres populaires régionales" à intensifier au cours des deux prochaines années. Tout cela en vue, éventuellement, d'assises "nationales" syndicales et populaires, pour tout le Québec. Mais ce n'est pas le toit qui, pour l'instant, compte le plus; ce sont les fondements mêmes et les piliers qu'on est à installer.

L'heure n'est pas aux mégalomanes mais bien aux simples militants et militantes qui avec patience, persévérance et acharnement travaillent à bâtir un mouvement social suffisamment ample pour donner à la voix du peuple une force qui compte vraiment.

Ce mouvement de base interpelle tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont le souci d'un ordre social meilleur. Au public plus vaste, assis confortablement devant son journal ou sa télévision, au moment de cette Grande Marche, d'en rechercher le vrai sens.

C'est une invitation à reconsidérer ce que Jean-Paul II appelle "l'Évangile du travail". Le téléspectateur est convoqué à s'interroger sur sa propre solidarité face au problème du travail que les autres n'ont pas. Jean-Paul II demande au citoyen de "prendre en charge le drame du chômeur". "Il faut toujours qu'il y ait, dit-il dans son encyclique sur le travail, *de nouveaux mouvements de solidarité des travailleurs et de solidarité avec les travailleurs*".

Il s'agit d'accompagner les sans-emploi par son appui moral et même peut-être financier, un peu comme si on marchait à leurs côtés, avec eux, dans la rue, dans leur marche vers l'avenir, soutenu comme eux par l'esérance.



3. "Monseigneur De Roo souhaiterait un vaste renouveau social", *Le Devoir*, 22 mars 1983, p. 14.

4. Voir *The Gazette*, 24 mars 1983, p. B-1; *La Presse*, 25 mars, p. A-14.

# LE RASSEMBLEMENT POPULAIRE DE QUÉBEC

par Gérald Doré

**Le Rassemblement populaire est aujourd'hui le parti d'opposition officielle, à l'Hôtel de Ville de Québec. Aux dernières élections municipales, il a reçu 41% des voix et fait élire 4 conseillers municipaux (sur 21). Comment le parti est-il né? Quelles difficultés a-t-il dû surmonter? Quelles sont ses perspectives d'avenir?**

**Gérald Doré a milité pendant plusieurs années au sein du Rassemblement populaire. Il enseigne à l'École de service social de l'université Laval.**

"Notre objectif est de vaincre le mur politique auquel nous nous heurtons depuis toujours". Cette phrase est extraite du générique d'un film 8 mm réalisé en 1968 par des membres de deux comités de citoyens du quartier St-Roch, à Québec, assistés par Pierre Racicot, devenu depuis lors président du Rassemblement populaire. Le film comporte une scène où un ouvrier dirige sa masse contre un mur de briques. Sous les coups répétés, une lézarde apparaît, annonciatrice d'une brèche à ouvrir.

De nombreuses luttes de quartier viendront encore buter contre ce mur politique<sup>1</sup>, avant qu'une brèche n'y soit effectivement pratiquée. Ses assises municipales sont solides, supportées qu'elles sont par un émule et quasi-homonyme du Parti civique du maire Drapeau de Montréal: le Progrès civique de Québec. Né comme le Parti civique sous les apparences d'un mouvement de réforme municipale, le Progrès civique s'emploie, en fait, à réaliser une stratégie de développement urbain concoctée dans les conciliabules de la Chambre de commerce depuis le milieu des années '50.

Entre 1970 et 1972, la recherche EZOP-Québec<sup>2</sup> mettra au jour les principaux ressorts de cette stratégie; elle vise à favoriser la rentabilité du grand capital immobilier, avec l'aide des paliers supérieurs de gouvernement, en vue d'augmenter les revenus de la taxe foncière et de revitaliser le commerce au centre-ville. Comme dans beaucoup de grandes villes, cette politique urbaine ne tarde pas à entraîner des effets dévastateurs dans les quartiers populaires où se concentre le stock de logements à bas loyer: spéculation, taudification, expropriation, démolition, etc.

1. Voir Gérald Doré et Denis Plamondon "Les pratiques urbaines d'opposition à Québec", *Revue internationale d'action communautaire*, 4/44, automne '80, p. 120-128.

2. Voir Robert Couillard, Gérald Doré, François Lamarche, Pierre Racicot, Lionel Robert et Robert Mayer. *Une ville à vendre. EZOP-Québec*. Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1981, 559 pages. Avec la collaboration de François Charbonneau.

Dans les quartiers menacés on voit alors se former des comités de citoyens: leurs revendications appellent un changement, une alternative politique. Aux élections municipales du 16 novembre 1969, le curé de St-Roch, Mgr Raymond Lavoie, tente bien une percée dans le district électoral St-Roch-St-Sauveur, en se réclamant d'un catholicisme social de son cru. Mais ni lui-même ni aucun des trois autres membres de son équipe ne sont élus et l'expérience ne connaît pas de suite. En 1973, une nouvelle tentative avorte, avant même de prendre pied dans l'arène électorale. Ce nouvel essai était porté par seize personnes liées aux intérêts et aux objectifs des groupes populaires de Québec. Certaines d'entre elles continueront à discuter le coup au cours de l'année qui suit les élections et, dans le sillage de ces discussions, huit militants liés aux luttes de quartier et à la recherche EZOP-Québec se réunissent dans une cuisine de la rue Richelieu, dans le faubourg St-Jean-Baptiste, à la fin de 1974. Cette fois, le coup d'envoi est donné à un nouveau parti municipal.

## Option électorale vs opportunisme électoral

En 1975, une quarantaine de personnes se réunissent autour de ce projet. Parmi elles, quelques participants-es liés-es à l'establishment péquiste de la région tentent de diluer l'option pour les intérêts populaires dans un vague discours sur la "participation des citoyens", en excluant l'analyse et le discours de classe sur les intérêts urbains. Ils s'esquiveront en constatant leur impuissance à infléchir l'orientation de la majorité. Pour d'autres participants-es issus-es des groupes populaires et des syndi-

cats, la fondation d'un parti opérant à l'échelle de toute la ville apparaît prématurée. Ils préconisent plutôt la création d'un mouvement dont l'action électorale suivrait, sans le précéder, le développement des comités de citoyens. En même temps, on pose la question des relations entre parti, syndicats et groupes populaires<sup>3</sup>.

Après cinq rencontres, cette phase se termine par l'adoption d'une résolution à l'effet que l'implication des groupements populaires et syndicaux soit la condition de l'existence d'un mouvement ou parti d'action populaire municipal à Québec. Cette résolution est alors soumise à une vaste consultation: on souhaiterait obtenir de chaque groupe populaire ou de chaque syndicat consulté la nomination d'un représentant dûment mandaté, ces délégués siègeraient sur un comité chargé de l'organisation et de la direction politique du mouvement provisoire. Mais la majorité des groupes et des syndicats refusent de se lier officiellement et structurellement à un mouvement politique. Cependant, en encourageant "officiellement" une section de ses membres à travailler dans un parti autonome et indépendant de lui, le Comité des citoyens du quartier St-Sauveur contribue à jeter les bases de la première organisation de district du nouveau parti. La haute-ville suivra peu de temps après. Les deux groupes travailleront ensemble à la rédaction d'un manifeste et de statuts provisoires.

### **Manifeste, programme et machine électorale**

Le comité de rédaction du manifeste ainsi constitué connaîtra les tensions qui marquent la gauche québécoise dans la décennie '70. Deux membres abandonneront le comité et le parti en formation pour adhérer à un groupe politique marxiste-léniniste. Pour ceux qui restent, le défi à relever consiste à formuler dans un langage simple et accessible les contradictions urbaines que le pouvoir cherche à camoufler. Lu à haute voix, à l'occasion du lancement officiel du parti devant une centaine de personnes, le 31 janvier 1977, le manifeste dénonce le "rè-

gne du béton, des profits, des cadeaux aux grosses compagnies", et ses retombées sociales: "détérioration, démolition, pollution, expropriation, expulsion, cherté du logement". Le texte situe l'orientation du parti "au service des intérêts des travailleurs et des travailleuses de Québec, ouvriers, employés de bureau, de commerce, de services et ménagères, actuellement sur le marché du travail, sur le chômage, sur l'assistance sociale, à la retraite ou à la maison". Il décrit en termes concrets les situations vécues par les femmes et les hommes dont il veut défendre les intérêts. Il indique enfin quelques pistes à développer dans un programme, notamment les conseils de quartier.

Ce programme sera préparé au cours des mois qui suivront, à l'aide de documents d'appui portant sur les programmes du FRAP et du RCM, sur l'expérience originale de la municipalité de Bologne, en Italie, et sur les propositions municipales du programme du Parti québécois. Le programme sera adopté par les 120 participants-es au premier congrès, du 17 au 19 juin 1977. Le parti compte alors 300 membres.

C'est ce programme que défend encore aujourd'hui le Rassemblement populaire, avec quelques modifications mineures survenues dans les congrès ultérieurs. Sous les chapitres "démocratie municipale", "gestion municipale", "vie économique", "logement et vie de quartier", "loisirs et culture", "circulation et services publics", "transport en commun et communauté urbaine de Québec", il tente de traduire en mesures concrètes le parti pris formulé dans son préambule pour "les intérêts des citoyens et citoyennes de Québec qui sont en majorité des travailleurs et des travailleuses".

À cause précisément de ce parti pris, un député péquiste de Québec qualifiera le programme du Rassemblement populaire de "plate-forme trop étroite"; ce qu'on

3. Voir Pierre Racicot, "Le Rassemblement populaire de Québec et les Comités de citoyens", "Le Rassemblement populaire de Québec et les Comités de citoyens", *Revue internationale d'action communautaire*, 4/44, automne '80, p. 129-133 et Claude Cantin, *Continuité ou rupture entre les groupes populaires et syndicaux de Québec et le Rassemblement populaire de Québec*. Essai présenté à l'École de service social de l'université Laval en vue de l'obtention d'une maîtrise en service social, 1978, 54 pages. Cet essai contient en annexe un historique détaillé des débuts du Rassemblement populaire.

C'est le temps de passer à

Depuis 65 ans, l'Action Nationale analyse les événements sociaux, politiques et économiques et fait le point sur la situation du Québec. De fait, c'est la **plus ancienne des revues québécoises**, mais également la plus engagée. De Lionel Groulx, à nos jours, l'Action Nationale a su s'adjoindre des collaborateurs de renom, qui ont marqué leur époque. Soyez mieux informé et passez, vous aussi, à l'Action... Nationale!

Remplir le coupon et le retourner à:  
l'Action Nationale, 82 rue Sherbrooke ouest, Montréal,  
QC H2X 1X3 Téléphone: (514) 845-8533

**l'Action... NATIONALE**

### **Je m'abonne**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Abonnement  1 an (10 numéros)  2 ans (20 numéros)

Québec  25\$  45\$

Autres pays  30\$  50\$

Abonnement  de soutien  35\$ et plus

pourrait traduire par "non rentable électoralement". Le manifeste et le programme auront ainsi pour effet de dégager le parti naissant d'alliances qui auraient pu compromettre son orientation et vont l'obliger à bâtir sa propre organisation électorale. Ce ne sera pas sans effort toutefois; en particulier dans les districts de la périphérie, apparemment moins touchés par les enjeux urbains qui ont donné naissance au parti. À l'élection du 13 novembre 1977, le Rassemblement populaire sera en mesure de présenter des candidats à tous les sièges.

## Les élections

Quand on monte sur la scène électorale, on contracte l'obligation d'une réussite minimale, si on prétend à une certaine durabilité. Le contexte de 1977 s'avérera difficile. Dans la sphère d'influence de la droite péquiste, un troisième parti est fondé hâtivement en juin 1977. Le Rassemblement populaire décide de ne se livrer à aucun marchandage électoral avec ce parti improvisé. Il sauvegarde ainsi à long terme son orientation et son programme, en même temps que son caractère d'opposition bien identifiée. Le travail des militants assurera le succès de ce choix politique audacieux. Le Rassemblement populaire arrive deuxième, devant le Parti municipal de Québec, qui ne survivra pas à son échec. Aucun conseiller n'est élu; mais le parti obtient 25% du vote exprimé dans l'ensemble de la ville. La campagne électorale, financée par les membres et les sympathisants coûtera 19 570,81\$.

Il s'agissait alors de dépasser le stade des "victoires morales". C'est au niveau proprement électoral que le parti doit relever son prochain défi. Le 15 mars 1981, le Rassemblement populaire réussit le tour de force de faire élire son premier conseiller municipal, Pierre Mainguy, dans une élection partielle. Huit mois plus tard, aux élections municipales générales, quatre conseillers du Rassemblement populaire franchissent les portes de l'Hôtel de Ville: Pierre Mainguy, Gérard Barber, Gaston Bisson et Gilles Gilbert. Le nombre de sièges obtenus (4 sur 21) n'est pas à la mesure du progrès réalisé dans l'électorat, puisque 41% des suffrages exprimés aux postes de conseillers favorisent le Rassemblement populaire. À la mairie, le candidat du Rassemblement obtient 40% des voix. Depuis 1981, le Rassemblement populaire forme donc officiellement l'opposition au sein du conseil municipal: c'est une nouvelle épreuve à affronter.

## L'épreuve de l'opposition

Les conseillers du Rassemblement populaire remplissent leur rôle dans des conditions très difficiles. Habitué au monopole du pouvoir depuis 1969, le Progrès civique adopte un comportement antidémocratique et refuse de donner à l'opposition municipale les moyens de faire son travail. Aucun budget de recherche n'est alloué au parti.

Le maire Jean Pelletier refusera même que la chercheuse payée à même les émoluments des conseillers travaille dans leur bureau en leur absence. Dans un épisode rocambolesque, digne de l'époque duplessiste, il la fera même expulser par la police.

Les conseillers du Rassemblement populaire sont confrontés à une technocratie municipale imposante. Tout en continuant à exercer leur emploi habituel d'économiste, de surveillant dans un service d'incendie, de responsable de reprographie et d'enseignant, il leur faut beaucoup apprendre en même temps. Un partage inégal des tâches tend à s'établir à l'Hôtel de Ville entre les conseillers mieux préparés à travailler dans les dossiers et ceux qui sont davantage orientés vers la réponse aux besoins des citoyens de leur district.

Malgré ces difficultés, l'aile parlementaire s'attaque à des dossiers importants. En plus de revendiquer la démocratisation de la vie municipale, elle mène une lutte soutenue contre la dilapidation de fonds publics dans la construction excédentaire d'espaces à bureaux au centre-ville, dans le cadre d'un projet de gare intermodale. Le favoritisme dans l'octroi des contrats, qu'on procède ou non sous le couvert de normes, reste à l'ordre du jour des débats du Conseil. Entre les périodes électorales, quelques centaines parmi les mille membres continuent à assurer la continuité de l'organisation et à mener des actions bien enracinées dans les quartiers. Les élus sont appelés à défendre ces dossiers dans les débats à l'Hôtel de Ville: opposition à la fermeture d'une caserne de pompiers, promotion de HLM sur des terrains vacants, contestation d'un plan de stationnement, etc. À travers la présence de ses élus à l'Hôtel de Ville, le Rassemblement populaire se familiarise avec les rouages de la gestion municipale et se prépare à traduire en résolutions du Conseil les articles de son programme.

## Vers la victoire ?

Dans l'optique d'une victoire électorale, la marge de manoeuvre du Rassemblement populaire restera très grande en ce qui concerne la démocratisation de la vie municipale; mais les choix seront plus difficiles en matière économique. Depuis près de vingt ans, le Progrès civique a engagé les ressources et le pouvoir d'emprunt de la municipalité dans de coûteuses dépenses d'infrastructure, largement orientées vers les intérêts du grand capital immobilier. Les dépenses capitales encore possibles pour des projets alternatifs sont restreintes et elles impliqueront une gestion rigoureuse, dans une voie résolument différente. Beaucoup de membres sont en même temps conscients qu'une victoire du Rassemblement populaire, s'il reste fidèle à ses orientations et à son programme, ne fera qu'ouvrir un nouveau terrain de lutte et de négociation, tourné cette fois vers les paliers supérieurs de gouvernement. Le niveau municipal est un niveau politique subalterne et certains changements dans la gestion de l'espace urbain ne pourront être réalisés qu'au prix de mutations significatives à d'autres niveaux politiques.



# LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN AMÉRIQUE CENTRALE

par Karl Lévêque

J'avais peur, très peur de ce voyage. Le pape sur un volcan...! Que dirait-il au Nicaragua? En Haïti? En Haïti — *chica mia... boubout mwen!* — sa performance fut incroyable et je fus transporté de joie. Mais il me restait la douleur, la tristesse de ce rendez-vous manqué, de ce malentendu au Nicaragua...

C'est avec ces sentiments partagés que j'ai entrepris de refaire, dans mon bureau, le voyage de Jean-Paul II en Amérique centrale... dans les textes. J'ai certes suivi à travers les journaux, jour après jour, ce voyage. Mais j'avais déjà eu l'expérience, à Puebla, de pouvoir comparer le vrai voyage — disons "mon trip" à moi au Mexique — avec ce qu'en disaient les journaux locaux ou internationaux. J'avais pris la leçon.

Saurai-je jamais si ce qui s'est passé ce jour-là répondait, de part et d'autre, à des scénarios bien préparés, prévus d'avance, ou s'il faut faire une part à l'imprévu, à la maladresse qui déclenchent l'irréparable, l'absurde...?

De toutes les façons, j'en avais pris mon parti et j'avais décidé de refaire le voyage à partir des textes mêmes de Jean-Paul II. Il est sûr que, dans ce cas plus qu'ailleurs, le médium est le message, et Jean-Paul II est un

médium particulièrement "chaud". Raison de plus pour tenter une démarche plus à froid, plus distante — abstraite, en un sens —, mais qui peut dégager des éléments importants dans un bilan... pour le long terme, de ce voyage que beaucoup considèrent comme le plus important qu'ait réalisé jusqu'à maintenant ce grand voyageur qu'est Jean-Paul II.

## *Une volonté de présence "mas de cerca"*

Une tournée comme celle que Jean-Paul II vient d'effectuer en Amérique centrale, c'est quarante-trois interventions, préparées d'avance, structurées comme un ensemble, et dont le coup d'oeil panoramique est révélateur. Il y a certes les inévitables salutations dans les aéroports, à l'arrivée et au départ, où le style fait les concessions d'usage à la diplomatie, mais dont Jean-Paul II profite toujours pour annoncer les grandes orientations qu'il veut donner à sa visite.

Il y a ensuite une savante répartition d'interventions auprès des milieux les plus différents, que Jean-Paul II entend rencontrer au cours de

son voyage. Il s'adressera deux fois aux évêques: au Costa Rica, avec la SEDAC, le secrétariat de l'épiscopat de l'Amérique centrale, et en Haïti, avec le CELAM. Il rencontre les religieuses au Costa Rica, les religieux au Guatemala. Il traite de l'identité sacerdotale avec des représentants du clergé au Salvador. À Quezaltenango au Guatemala, il parlera de la culture traditionnelle avec les Indiens. Il rencontre les jeunes au stade national du Costa Rica, les éducateurs chrétiens à Léon (Nicaragua), les juges et les juristes au Costa Rica, les universitaires au Guatemala. Il visite les enfants infirmes au Costa Rica, s'adresse aux délégués de la Parole au Honduras. Il parlera d'oecuménisme à Belize, s'entretiendra sur la famille à Panama, prêchera sur la Vierge au sanctuaire de Suyapa (Honduras) et au Congrès marial de Port-au-Prince. C'est à Panama qu'il s'adresse aux paysans et à San Pedro Sula (Honduras) qu'il explicite avec les ouvriers la pensée sociale déjà formulée dans son encyclique sur le travail.

En plus de cela, il y a les grandes homélies préparées pour les immenses rassemblements eucharistiques qui constituent les charnières de son voyage:

— La Sabana, au Costa Rica, où il développe le lien entre l'évangélisation et l'*engagement social*;

— Managua, le grand discours sur l'unité de l'Église (le mot "unidad" y revient 36 fois, sans compter le verbe "unir" ou les adjectifs comme "uno", "unido", "unida", etc.);

— le Metro Centro de San Salvador, où l'homélie est centrée sur la réconciliation et le dialogue nécessaires pour mettre fin à la violence;

— le Champ de Mars à Guatemala, où le respect et la dignité de la vie sont affirmés avec une force qui défie et dénonce l'arbitraire du génocide, de la répression exercés par le dictateur Rios Montt;

— à Port-au-Prince finalement, l'intervention perçue comme la plus politique de son voyage: "Il faut bien en effet que les choses changent". Il y affirme le droit pour l'Église d'assumer "une mission prophétique inséparable de sa mission religieuse". Jean-Paul II affirme que le prophète doit interpeller ceux qui ont des responsabilités "dans les cités et au niveau national". Et il ne se prive pas de le faire!

Je pense avoir vraiment compris, pour la première fois, pourquoi Jean-Paul II prenait si souvent l'avion — c'est son 17e voyage! —: il veut rendre le plus présent possible au monde le message de l'Évangile. Il va au-devant des peuples, des nations, des chefs d'État, il interpelle les secteurs les plus différenciés... et bien entendu comme il sait s'y prendre pour déranger, provoquer les journalistes! Câlin, acteur avec les foules, il se fait adopter par elles. Il rencontre les minorités, parle toutes les langues.

"C'est à la douleur des peuples que je viens compatir. Je veux essayer de comprendre de plus près (*mas de cerca*)", déclare-t-il dans son premier discours en Amérique centrale. Dans ce voyage, d'ailleurs, c'est sur la ligne de feu qu'il a voulu se rendre, sur le front. On peut ne pas partager tous ses points de vue. Mais il faut admirer le courage qu'il a de venir les défendre en personne, devant une foule qui sait ce qu'elle veut... ou de-

vant un général qui tue de sang-froid six jeunes gens et extermine des villages entiers de paysans. Non, Jean-Paul II n'est pas un homme prudent. Il n'a peur de personne. Il n'a pas peur de parler. Il voyage parce qu'il veut porter lui-même la Parole. S'il "vedette", qu'il agace ou qu'il charme, c'est parce qu'il est lui-même, dans tout son personnage, une interpellation, une "parole", qui veulent rendre signifiante pour aujourd'hui une annonce, une Bonne nouvelle que les réalités politiques contredisent si souvent. Il remet l'Église sur la carte politique, et il en est très conscient.

### **Un développement de sa pensée pastorale**

J'ai dit comment sur l'ensemble de ses discours il revient sur les points qui lui sont chers. Sa dévotion à la Vierge est bien connue. Son insistance sur l'unité de l'Église et sa condamnation de la stérilisation, de la contraception et de l'avortement ne surprendront personne. Mais globalement, sa prédication, dans cette zone tourmentée de la planète, a été centrée sur l'enseignement social de l'Église<sup>1</sup>. "Durant ces journées de ressourcement, je reviendrai fréquemment sur le thème de la justice et de la paix" (au SECAC). À deux reprises il utilise une très belle formule qui paraphrase celle de Paul VI dans *Populorum Progressio*: il définit la paix comme le "fruit de la justice".

Il n'a pas cessé d'un discours à l'autre d'évoquer "la longue file des orphelins, des milliers de réfugiés, d'exilés ou de personnes déplacées, en quête d'un foyer". Il nomme sans arrêt conflits, tensions, terreur, violence, larmes et douleurs:

Il existe, hélas, des facteurs de division qui mettent en péril vos pays. Les tensions abondent, les affrontements vous menacent, qui annoncent de graves conflits et qui ont ouvert la porte au torrent dévastateur de la violence sous toutes ses formes. Combien de vies inutilement et cruellement fauchées! Des peuples qui ont droit à la paix et à la justice se voient secoués par des luttes inhumaines... (au SEDAC).

Mais il fait plus qu'une simple lamentation, il appelle une "analyse" de la situation qui montre "les racines" de l'injustice, de l'exploitation et de l'inégalité (au CELAM). Aux religieuses aussi, il recommandera d'effectuer "ce discernement de la réalité" à la lumière de l'Évangile.

Quatre points nous ont paru déterminants dans cet ensemble de discours, à cause de l'accentuation particulière ou nouvelle qui nous permet de mieux y découvrir la pensée sociale de Jean-Paul II.

#### **a) la dimension sociale de la foi**

Loin, très loin d'une conception intimiste, privatisée de la spiritualité, Jean-Paul II affirme fortement la dimension sociale de la foi. L'Évangile, dit-il aux évêques du SEDAC, concerne tout l'homme et appelle nos énergies "à éliminer l'oppression, l'injustice sous toutes ses formes". À la Sabana, le message est explicite:

Cette Église, avec sa doctrine et son exemple, l'Église des saints et des docteurs, nous exhorte à nous occuper non seulement des choses spirituelles, mais aussi des réalités de ce monde et de la société humaine dont nous faisons partie. Elle nous exhorte à nous engager pour éliminer l'injustice, à travailler pour la paix et le dépassement de la haine et de la violence, à promouvoir la dignité de l'homme, à nous sentir responsables des pauvres, des malades, des marginaux et des opprimés, des réfugiés, des exilés et des personnes déplacées.

Si la vocation du chrétien est de construire la civilisation de l'amour, il est nécessairement confronté aux défis de l'injustice, de l'exploitation et de la violence. Le chrétien doit "répondre aux défis de l'histoire" (Managua). "La foi nous dit que nous pouvons prendre, de manière responsable, les rênes de l'histoire pour devenir les artisans de notre propre destin" (au SEDAC).

Dans une homélie pathétique à San Salvador, Jean-Paul II fait le lien entre la dimension personnelle du péché et de la réconciliation, et leur dimension collective:

Grâce au sang du Christ, nous pouvons vaincre le mal par le bien. Le mal

1. "Il n'est pas un de ses seize précédents voyages à l'étranger où le Pape ait davantage et plus constamment fait appel à la justice sociale, et rarement ses propos et ses gestes ont-ils été suivis avec plus d'attention. "Même quand il célèbre la messe, il semble y avoir des implications politiques", déclarait un officiel du Vatican qui était du voyage." (*Time Magazine*, 21 mars 1983, page 32)

## APPEL À LA JUSTICE

Le choix que nous avons n'est pas celui du statu quo ou de la lutte idéologique de classe avec la violence qui en découle. L'Église s'adresse aux coeurs et aux esprits, et surtout à la capacité de changement qui existe en tous. Pour en terminer avec la violence de l'opposition de classes, il ne suffit pas d'ignorer les injustices, mais il faut les corriger, comme l'Église le demande instamment dans sa doctrine sociale.

Voilà pourquoi elle propose d'avoir recours à de nouvelles méthodes et de nouvelles structures de travail, selon les exigences de la dignité du travailleur, de sa vie familiale et du bien commun de la société; surtout dans une société qui commence à s'industrialiser et dans laquelle on peut être fortement tenté de laisser les forces du marché devenir le facteur déterminant du processus de production. Auquel cas le travailleur est inacceptablement abaissé et devient un objet.

Il est inacceptable que celui qui est puissant s'approprie des gains énormes ne laissant que des miettes au travailleur. Il est tout aussi inacceptable que le gouvernement et les entrepreneurs, à l'intérieur du pays ou à l'extérieur, passent des accords entre eux, avantageux pour tous les deux, en excluant la voix du travailleur dans ce processus ou sa participation aux bénéfices.

Discours aux ouvriers d'Amérique centrale

qui pénètre dans les coeurs et dans les structures sociales. Le mal de la division entre les hommes, qui a couvert le monde de sépulcres avec les guerres, avec cette terrible spirale de haine qui dévaste, détruit, de manière si tragique et démente.

Un autre passage porte aussi l'accent de cette théologie latino-américaine qu'on avait prétendu jadis lui faire condamner: c'est que les oppressions qui tuent l'homme à petit feu sont à proscrire au même titre que l'homicide:

Rappelons-nous qu'on peut faire mourir son frère peu à peu, jour après jour, quand on le prive de l'accès aux biens que Dieu a créés pour le bénéfice de tous et non pour la seule jouissance de quelques-uns. Cette promotion humaine est partie intégrante de l'évangélisation et de la foi (Champ de Mars, Guatemala).

L'Évangile du Christ est donc annonce d'amour, de justice, de vérité, de liberté et de paix. Cela fait partie de la mission de l'Église d'élever "la voix pour condamner les injustices, pour dénoncer les oppressions, principalement quand elles s'exercent sur les plus pauvres et les plus humbles" (id.). Très frappant aussi ce commentaire de Lc 4,18, dans la rencontre avec les Indiens au Guatemala. J'ai été réconforté de retrouver chez Jean-Paul II à plusieurs reprises cette mention d'un amour qui se doit d'être efficace.

### b) l'option privilégiée pour les plus pauvres

Là aussi, il ne s'agit pas d'une nouveauté, mais d'une insistance qui confirme définitivement ce qui avait été énoncé à Puebla.

L'Évangile se porte à la défense de l'homme, par-dessus tout de ceux qui sont les plus pauvres et les plus faibles, de ceux qui manquent des biens de cette terre, qui sont marginalisés ou dont on ne tient pas compte (au SEDAC).

Cette solidarité avec les plus pauvres n'est pas un effet accidentel, un temps second (à l'externe), par rapport à ce qui serait la tâche première de construire l'Église (à l'interne):

Ils construisent l'Église ceux qui se préoccupent de leur prochain, spécialement de celui qui est pauvre et abandonné, du marginal, de l'opprimé; construisent l'Église ceux qui sont fidèles au devoir de solidarité, surtout dans les crises économiques qui secouent actuellement nos sociétés (La Sabana, Costa Rica).

Aux prêtres, aux religieux, il rappelle explicitement l'exigence de s'engager avec une option privilégiée pour les pauvres, pour la cause des pauvres. Mais il insistera aussi pour

que cette prédilection ne soit jamais une exclusion de quiconque. Il récuse une mauvaise conception de l'option privilégiée qui mènerait au rejet ou à la négligence par rapport à des personnes qui non seulement ont des besoins religieux mais qui, en tant qu'esclaves du pouvoir, de l'argent, du plaisir ou de la violence, sont aussi des pauvres à qui s'étend notre mission. Il est également important à ses yeux que cette option pour les plus pauvres s'enracine directement dans l'Évangile et ne soit pas confondue avec — ou contaminée par — une quelconque idéologie.

### c) l'idéologie est bannie

La condamnation de l'idéologie est un des refrains de Jean-Paul II durant ce voyage. Il faut signaler que ce terme est employé dans les discours d'Amérique centrale dans un sens très restreint. Utilisé au singulier ou au pluriel, l'idéologie semble toujours renvoyer ici aux idées progressistes qui prétendent se mêler ou se substituer subtilement à la foi. Jean-Paul II dénonce constamment "l'instrumentalisation" et la manipulation dont sont alors victimes les croyants, conduits à leur insu vers une réduction de la foi ou tout simplement poussés à des comportements et à des aptitudes qui contredisent la foi: par exemple, la violence ou une conception totalitaire de la société. Le pire danger de ces idéologies étant de prétendre justifier des causes nobles et justes, comme si l'Évangile n'y suffisait pas.

Il peut paraître étrange que le terme idéologie soit toujours utilisé dans des contextes qui l'identifient uniquement aux idéologies de la gauche. Comme si la droite n'en avait pas aussi, des idéologies! Dans son encyclique sur le travail, Jean-Paul II démasquait le rôle néfaste de l'idéologie du libéralisme, de l'idéologie "matérialiste" du capitalisme. Par ailleurs, il faut reconnaître que dans ces pays d'Amérique centrale, le Pape attaque, à gauche... l'idéologie, et à droite... l'exploitation, la répression. Ce n'est pas parce qu'il n'attaque pas la droite... qu'il ne mentionne pas les idéologies de la droite (l'idéologie de la Sécurité nationale, par exemple).

C'est peut-être parce que dans cette Amérique centrale, la droite est plus présente par la force brutale de la répression — que Jean-Paul II ne se gêne pas pour condamner — que par de subtiles idéologies. Du moins c'est une explication. Il n'en reste pas moins que l'unilatéralisme (implicite) du terme *idéologie* peut en surprendre quelques-uns.

### d) la condamnation absolue de la violence

Les deux dangers contre lesquels le Pape prévient inlassablement ses auditeurs sont l'idéologie et la violence. Nouvelle était pour moi cette perception du parti pris absolu de Jean-Paul II pour la non-violence. Le pays où il a exprimé cette condamnation de la violence, c'est Haïti. Et même alors. À Port-au-Prince, il a félicité ceux qui "défendent les droits des pauvres souvent avec des moyens pauvres, je dirais avec *les mains nues*". Il met en garde les universitaires contre "la violence destructrice des affrontements révolutionnaires". Mais c'est surtout dans son discours aux paysans qu'il dénoncera le plus explicitement la violence, "la guérilla ou la lutte de classe".

Il y en a qui vous conseillent d'abandonner votre travail pour prendre les armes de haine et de lutte contre vos autres frères. Vous ne devez pas les écouter. À quoi conduit ce chemin de la violence? Sans aucun doute, il augmentera la haine et le fossé entre les groupes sociaux, il aiguëra la crise sociale de votre peuple, les tensions et les conflits grandiront pour aboutir, comme c'est le cas actuellement, à l'acceptation du bain de sang.

Jean-Paul II considère ces méthodes comme "contraires" à l'Évangile et à l'enseignement de l'Église. Elles

2. "Il y a une meilleure solution, et le pape Jean-Paul II vient de la proposer de nouveau. Il demande que s'engage un dialogue entre le gouvernement et l'opposition; le mot est recevable pour les insurgés mais aussi, semble-t-il, pour quelques collaborateurs du président Reagan."

ne peuvent que provoquer des situations plus lamentables que celles qu'on espérait corriger.

Il eût été impensable que le Pape aille justifier et encourager la guérilla en Amérique centrale. Cependant on peut se rappeler que la non-violence absolue n'est pas la seule opinion morale reçue dans la doctrine chrétienne sur les situations de guerre civile ou entre nations. Le recours à la violence n'est jamais un bien, mais il peut être, dans certains cas, le moindre mal, en situation de légitime défense. Jean-Paul II ne peut contredire la réserve que Paul VI exprimait au moment où il critiquait, lui aussi, l'insurrection révolutionnaire. Dans la plus pure tradition chrétienne, il reconnaissait que faisait exception le "cas de tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne et nuirait dangereusement au bien commun du pays" (*Populorum Progressio*, no 31).

### Retombées politiques d'un voyage pastoral

"C'est une mission à caractère religieux qui m'amène au Nicaragua" affirme Jean-Paul II. À ce titre, ce fut une illusion de la part des Nicaraguayens que de s'attendre à ce que le Pape prenne position chez eux contre l'agression américaine...

J'ai volontiers mis l'accent dans cet article sur les textes lus par le Pape au cours de son voyage. J'aimerais cependant, avant de terminer, poser quelques interrogations sur l'impact politique inévitable de ces messages... et de cette visite. Même si cet impact sera souvent indépendant de la volonté même du Pape.

C'est un article du *Spiegel* qui fait remarquer qu'au Nicaragua, il n'y avait "aucun de ses propos qui ne pouvait être que pastoral" (14 mars 1983, p. 135). En fait, "toutes les personnalités religieuses y ont une position politique, soit pour, soit contre le régime en place". L'affrontement politique traverse toute l'Église. En conséquence, lorsque, soucieux de respecter le principe de la collégialité, Jean-Paul II apporte son appui à Monseigneur Obando y Bravo, il ne

peut empêcher que ce geste soit perçu comme un appui à l'opposition dont l'archevêque est très proche.

Inversement, quand Jean-Paul II confirme Monseigneur Rivera y Damas comme archevêque de San Salvador (malgré le fait que celui-ci soit mal vu du gouvernement et minoritaire dans l'épiscopat) et lorsqu'en plus, dans son homélie, il insiste sur l'urgence du "dialogue", son intervention sera interprétée comme un appui en faveur de la solution négociée, dont Monseigneur Rivera y Damas est le proposeur. Les "colombes" aux États-Unis, qui s'opposent à l'escalade que désire le président Reagan, ont immédiatement saisi la perche: ils ont invoqué l'alternative "politique" préconisée par Jean-Paul II:

There is a better way, urged again by Pope John Paul II. He calls for a "dialogue" between government and opposition — a word that is acceptable to insurgents, and apparently also to some Reagan aides. ("El Salvador's 9-to-5 War" Editorial du *New York Times*, le 9 mars 1983)<sup>2</sup>

On a comparé aussi le refus de Jean-Paul II de donner sa bénédiction au père Ernesto Cardenal, ministre du gouvernement sandiniste... et la poignée de main qu'il accorda à Roberto d'Aubuisson, que tout le monde sait être responsable de la mort de Monseigneur Romero.

Si Jean-Paul II protesta fermement contre l'assassinat de six jeunes gens au Guatemala, son silence sur les Nicaraguayens qui sont tués régulièrement sur la frontière du Honduras par les Somozistes — la veille de son arrivée, on en avait enterré 17 — fut douloureusement interprété comme... appliquant "deux poids, deux mesures".

L'impact politique du voyage de Jean-Paul II est indéniable au Guatemala et en Haïti. En Haïti, le gouvernement a reçu comme une douche froide. Il a réagi tout de suite après le départ, bien sûr, en convoquant de nouveau les évêques au Palais national, mais surtout par deux terribles articles dirigés contre l'Église. Le premier, un immonde pamphlet, fut publié le lendemain même du départ du Pape dans le journal officiel ("Prêtre et politique", *Le Nouveau Monde*, jeudi 10 mars; reproduit dans *Nouvelle Haïti Tribune* (N.Y.) 16-22 mars, p. 12), sous la plume du beau-père du Président, M. Ernst Bennett. L'autre est une interview du ministre de

l'Intérieur, Roger Lafontant (*Le Petit Samedi Soir*, no 472, 19-25 mars 1983, p. 7-9), qui entonne un réquisitoire contre les "prêtres marxistes ou marxisants". La violence de cette réponse montre à quel point le régime a été touché par cette dénonciation frontale dont il a été l'objet.

Au Guatemala, au moment même où le gouvernement Reagan faisait valoir de prétendus rapports sur la situation des droits humains, qui contrediraient les conclusions implacablement négatives de Pax Christi et d'Amnistie internationale, Jean-Paul II, face au Général — "Envoyé de Dieu" — génocide, proclame "le caractère sacré de la vie" de tout homme, "quelles que soient les différences sociales, politiques, idéologiques, raciales ou religieuses". Dans un autre discours, aux Indiens, le Pape hausse encore le ton, interpelle le pouvoir:

De là où je suis, et sous une forme solennelle, je demande au gouvernement, au nom de l'Église, une législation plus adéquate qui vous protège efficacement contre les abus...

Cela nous est l'occasion de revenir sur un des refrains de Jean-Paul II qu'affectionnent le plus les médias et les chefs d'État: la distance du prêtre par rapport à la politique. Plusieurs fois, en Amérique centrale, Jean-Paul II citera son discours aux prêtres et aux religieux du Mexique: "ne soyez pas des animateurs sociaux, des leaders politiques ni des fonctionnaires d'un pouvoir temporel".

Par ailleurs, aux délégués de la Parole, le Pape dira: "Ne manquez pas d'indiquer les implications et applications sociales de la Parole que vous prêchez". Deux fois il fera une claire et élogieuse référence aux pasteurs, religieux, religieuses et laïcs chrétiens qui ont fait l'offre totale de leur vie, jusqu'au martyre, pour leur engagement social. Sa visite au tombeau de Monseigneur Romero, ses paroles à son sujet, sont éloquentes. En Haïti, où il vient "encourager ce réveil, ce sursaut et cette marche de l'Église pour le bien de tout le pays", il sait très bien, qu'avant son arrivée, des prêtres et des évêques avaient été convoqués au Ministère pour y être accusés de faire de la politique. Et nous savons que la liberté que prend le Pape lui-même pour parler aux chefs d'État et dénoncer les situations d'injustice coûterait 20 fois la mort aux pasteurs de l'Église locale dans nombre de pays.

La position du Pape sur cette question est donc plus nuancée, plus complexe que ce que l'on présente souvent. Aux évêques du CELAM réunis à Port-au-Prince, il dit:

Que vos communautés, avec à leur tête leurs prêtres et leurs diacres, fassent de plus en plus la promotion d'un développement humain intégral, fait de justice et d'équité, au bénéfice des plus nécessiteux.

Si la mission de l'Église débouche à ce point sur la réalité sociale elle risque souvent d'être jugée comme une ingérence politique par des gouvernements dictatoriaux qui ne reconnaissent aucune voix démocratique. Il serait donc utile pour expliquer la mise en garde récurrente du Pape sur l'engagement politique des prêtres de faire appel à la classique distinction, reprise à Puebla, entre *la* politique et *le* politique. Le prêtre ne doit pas faire de la politique. Mais si l'annonce du message concerne le social, le prêtre... et le Pape, inévitablement, se trouvent à intervenir sur le champ même *du* politique.

Mon jugement global est que, mis à part le Nicaragua où le Pape laisse une situation plus tendue que celle qui existait déjà, son voyage en Amérique centrale aura eu un effet positif sur la situation politique de l'ensemble de la région visitée car il a ébranlé fondamentalement la légitimité de ces régimes qui reposent sur une violence désormais discréditée, inacceptable.

Pour terminer, je voudrais me faire l'écho d'une lettre venant d'un diocèse très reculé du Nicaragua. 300 camions, sous escorte militaire et médicale — par peur des attaques des Somozistes — avaient fait le voyage à Managua, chargés de paysans qui voulaient voir le Pape: 2 nuits sans dormir, 8 heures de route à l'aller, 14 heures au retour. L'évaluation du curé de paroisse de la région est globalement la suivante:

Nos gens sont retournés contents d'avoir vu le Pape et d'avoir participé à son Eucharistie. Je crois qu'ils en reviennent avec une foi fortifiée. Ils n'ont pas aimé la querelle des slogans qui ont troublé la messe: cela les a peiné, scandalisés. Ils n'ont rien compris quand le Pape a condamné l'Église populaire. Ils n'avaient jamais entendu cette expression...

Après la disparition des grands apôtres, le deuxième siècle est le siècle des communautés chrétiennes. À cette époque, les chrétiens quittent l'univers culturel juif pour entrer dans le monde gréco-romain: ils sont une minorité dans un milieu culturel plus ou moins hostile. Ce sont eux pourtant qui prennent en charge l'avenir de l'évangile.

Aujourd'hui non plus, l'évangélisation ne peut être laissée à une poignée de spécialistes ou de responsables ecclésiastiques: elle doit être l'affaire des communautés. D'autre part, sous bien des aspects, notre culture québécoise est devenue étrangère à l'évangile.

Sans attendre du passé des réponses toutes faites à nos questions, nous pouvons, dans des pratiques différentes des nôtres, retracer la vitalité de l'évangile et, du coup, prendre conscience de notre tâche de croyants "dans une nouvelle culture".

Cet article reprend l'essentiel d'une conférence prononcée à Québec, le 9 mars dernier, dans le cadre de la session publique annuelle de l'Assemblée des évêques du Québec.

# CHRÉTIENS

## DANS UNE NOUVELLE CULTURE

par Guy Paiement

Centre Saint-Pierre

### 1. Les pratiques culturelles des chrétiens du 2<sup>e</sup> siècle

Les historiens semblent s'entendre pour souligner deux périodes dans le deuxième siècle. La *première* se caractérise par une diffusion de l'évangile dans l'empire romain, sans stratégie précise, l'initiative étant prise par un peu tout le monde des communautés nouvelles. La *seconde* se caractérise par le bouillonnement des tendances judaïsantes, à l'intérieur de la grande Église, et par le raidissement du milieu socio-culturel dominant. Ces blocages iront de pair avec des persécutions de plus en plus nombreuses contre les chrétiens. Le devant de la scène sera alors occupé par les responsables ecclésiastiques et les intellectuels chrétiens, mais, dans le martyre, la dignité et la nouveauté chrétiennes appartiendront à tous. Pour stimuler la réflexion, je propose d'identifier la première période comme étant celle de la *culture populaire* et la seconde comme celle de la *culture savante*.

#### Première période: diffusion de l'évangile et culture populaire

Contrairement aux juifs, les chrétiens du deuxième siècle ne vivent pas en ghettos. On les retrouve dans la plupart des lieux fréquentés par la population. Ils "ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par

le langage, ni par le vêtement. Ils n'habitent pas des villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier"<sup>1</sup>.

Même en faisant, dans ce texte autorisé, la part de l'apologie, il semble clair que les chrétiens de cette période sont étroitement mêlés à la population. Ils participent à la vie économique et sociale de tout le monde, fréquentent les échoppes, les places publiques, les thermes, ces sortes de centres culturels et sportifs de l'époque. Cette diffusion de la population chrétienne dans les divers réseaux de la vie quotidienne des villes explique aussi le mode privilégié de la diffusion de l'évangile à cette période. On retrouvait, en effet, à l'époque, des apôtres itinérants qui allaient de ville en ville, selon le modèle de certains philosophes du temps. Mais il semble bien que les principaux agents de l'évangélisation aient été les multiples chrétiens et chrétiennes qui, au cœur de leurs réseaux ordinaires, ont proposé l'évangile. Or, soulignons-le, ces gens sont en majorité des esclaves, des affranchis, de petits négociants. Ils empruntent les moyens de communication et de commerce du temps. Au hasard d'un déplacement pour une affaire, pour un travail, à la faveur du marché, de la détente, dans l'intimité de la maison, ils entrent en contact avec ceux qui les entourent. Celse, un philosophe païen du temps, aura l'ironie facile devant ces évangélistes improvisés qui n'ont pas fréquenté les grandes écoles. Lui qui croit au

déterminisme de la vie humaine, il ne peut pas accepter que des gens, sans culture savante, puissent transmettre une richesse du cœur et de l'esprit. "Nous observons, écrit-il, dans les maisons privées, des tisserands, des cordonniers, des foulons, des gens de la dernière ignorance et dénués de toute éducation; en présence de maîtres, hommes d'expérience et de jugement, ils se garderaient bien d'ouvrir la bouche. Rencontrent-ils les enfants de la maison ou des femmes, aussi stupides qu'eux-mêmes, ils dégoisent leurs merveilles!"<sup>2</sup>

Le philosophe rationaliste a vu juste. L'insertion diffuse des chrétiens dans la vie sociale du temps ne signifie pas l'acceptation de la société telle qu'elle se comprend. Des différences se font jour, qui forceront l'attention, mais elles se démarqueront sans théorie, au hasard des situations, sous la poussée de la foi nouvelle. On pourrait dire qu'il s'agit ici de pratiques d'*attestation* plus que de *contestation*. Ou plutôt, la contestation prend des formes peu voyantes, où l'émancipation des modèles culturels ambiants va de l'abstention silencieuse des temples ou des marchés de viandes qui viennent des sacrifices païens, à l'acceptation du mariage, pourtant illégal, entre une femme de classe noble et un affranchi. En cohérence avec leur foi, des chrétiens et des chrétiennes renoncent à leurs emplois, quand ceux-ci sont trop intimement liés aux jeux du cirque, à la magie et à l'astrologie. Des artisans choisiront d'être chômeurs plutôt que de continuer à travailler à la vie des cultes païens, qu'il s'agisse de la construction ou de la décoration des temples, des fournitures à pourvoir aux cérémonies.

En même temps, de *nouvelles prati-*

1. *Lettre à Diognète* 5,1-4, in A. Hamman, *La vie quotidienne des premiers chrétiens* (de 95 à 197), Paris, Hachette, 1971, p. 85.

2. Origène, *Contra Celsum*, III, 55, in A. Hamman, o.c., p. 79.

ques sociales se font jour. Elles concernent les personnes exclues par la société et sa stratification rigide. À une époque où l'hôpital n'existe pas et où le médecin est un luxe, les chrétiens accueillent dès malades dans leur maison. Ils s'occupent de donner aux morts anonymes une sépulture. Ils recueillent les orphelins, les esclaves ou les enfants abandonnés. Les veuves sans le sou seront prises en charge par la communauté. En un mot, la foi nouvelle se traduit par une foule d'initiatives sociales qui constituent autant de pratiques culturelles neuves. Les femmes, en particulier, ne s'y trompent pas, qui viennent nombreuses grossir les rangs des communautés. Elles y trouvent un respect de la personne et de la parole donnée, un espace d'initiative et de responsabilité sociale que la société ne leur fournissait pas.

Mais comment ces pratiques innovatrices ou de contestation silencieuses auraient-elles pu tenir et devenir socialement importantes sans la présence des communautés? Celles-ci semblent, en effet, avoir été autant de lieux d'expérimentation et de vérification de ces nouvelles façons de vivre. La prise en charge est ici l'affaire de tous. Il ne suffit pas de donner de son argent, il faut payer de son temps et de sa personne. Les nouveaux venus en font l'apprentissage au cours de leur catéchuménat, et la *Tradition apostolique* (no 20) mentionnera les questions posées à ceux qui accompagnent les candidats au baptême: "Ont-ils honoré les veuves? Ont-ils visité les malades? Ont-ils fait toutes sortes de bonnes oeuvres?" L'évangile devenait ainsi ce qui se pratique dans la vie.

Les observateurs, autant païens que chrétiens, auront été frappés par la *fraternité* qui émanait des diverses communautés, qu'on soit en Grèce, en Égypte ou à Rome. La dimension restreinte des regroupements a sûrement favorisé une telle expérience. Mais l'absence de cloisonnement entre les gens est, probablement, ce qui a le plus retenu les contemporains. Dans une société si structurée et rigide, le partage des ressources entre des affranchis, des petits commerçants, des femmes de la noblesse, des artisans en chômage, des veuves ou des anciens esclaves avait de quoi surprendre. Il me semble réaliste de penser que ce sont ces communautés qui ont pu servir de *groupes-porteurs* pour les nouvelles pratiques

des croyants. Même s'ils sont arrêtés et mis en prison, les chrétiens et les chrétiennes savent qu'ils pourront compter sur leur communauté. Celle-ci prendra des risques, achètera les gardiens, au besoin, pour reconforter le frère ou la soeur qui a été condamné à mort.

Une telle liberté devant la mort attire toujours l'attention. Plus le siècle avance et plus la société distinguera les chrétiens des juifs. Les nombreuses hérésies qui vont traverser les communautés chrétiennes n'y sont sans doute pas étrangères, à cause de leur vitalité et de leur extrémisme social. Mais plus aussi on aura de la difficulté à situer les chrétiens. Ils refusent à l'empereur le titre de Dieu, mais se comportent partout en bons citoyens, respectueux des lois. Et comme ce qui échappe à l'ordinaire fait peur, on comprend la montée de la persécution. C'est ici que certains membres des communautés vont prendre plus d'importance à cause des événements, à savoir les chefs des communautés et les nouveaux intellectuels. L'évangélisation prendra alors le visage de la *culture savante*.

### Seconde période: le temps des choix et la culture savante

Cette expansion de l'évangile à travers les multiples réseaux quotidiens de la vie sociale suppose une présence chaleureuse des chrétiens à la vie des gens de leur temps. Elle se nourrit d'une générosité et d'une confiance envers les personnes.

Mais une telle ouverture ne sera pas le lot de tous. Plus l'expansion prend de l'importance et plus, aussi, se fait jour une crise profonde dans des communautés judéo-chrétiennes. C'est à ce moment, en effet, qu'apparaît, sous de multiples visages, un fort courant *dualiste*. L'élément fondamental est la coupure qui est faite entre le Christ et les anges créateurs du monde, dont fait partie Yahweh. Il y a là, semble-t-il, l'expression religieuse d'un profond ressentiment devant la conviction d'avoir été trompé. On est révolté contre Dieu qui n'a pas tenu parole, qui a déçu l'attente eschatologique. Et comme la création est son oeuvre, c'est elle aussi qui est rejetée. Le salut sera donc dans la purification intérieure, l'illumination prophétique. Il n'y a rien à attendre de la société, qui est pourrie, ni de la création qui est

perverse. Tout ce qui touche au corps, au mariage, doit être évité. Raidissement, par conséquent, devant l'ouverture à la société et à une nouvelle culture, qui se traduit par un ascétisme, un radicalisme social, un pessimisme religieux qui, en somme, met en cause l'évangile lui-même. À la limite, le Christ n'est plus qu'un homme choisi par Dieu de façon spéciale (les ébionites) et la société, une prison dont il faut sortir. Notons, au passage, le paradoxe qui consiste à se couper du monde pour s'approcher du Christ et qui aboutit à faire de ce dernier un simple humain un peu spécial.

Devant toutes ces tendances judaïsantes déçues, qui regrettent le passé et, par conséquent, condamnent le présent, les communautés devront choisir. Ce sont les premiers responsables de celles-ci, les évêques, qui aideront les chrétiens et les chrétiennes à faire confiance à leur foi ouverte et audacieuse. Malgré les persécutions les plus cruelles, les chrétiens de la grande Église refuseront de condamner la création, la vie en société, le corps et le mariage. Ils continueront aussi, avec les chefs des communautés, à promouvoir la prise en charge matérielle des pauvres involontaires, comme les indigents, et des pauvres volontaires, comme les veuves qui se forment en association de prière. Il semble exister ici un lien profond entre l'amour de la société et l'amour pour ceux qui en sont exclus, comme entre l'amour de la création et l'amour du Dieu de Jésus Christ. Pour ces croyants, il devient aussi fondamental de discerner le visage de Dieu chez l'homme Jésus Christ que de croire à l'importance et à l'avenir de celui qui a été mis en marge de la cité. Il leur apparaît aussi vital de conserver le Christ *dans* notre histoire charnelle que d'intégrer l'exclu *dans* les réseaux quotidiens de la vie sociale. *En un mot, la défense de la foi évangélique va alors de pair avec la promotion des pauvres. La pratique de la foi apostolique se maintient grâce à une foi pratique envers le pauvre et dans une société souvent hostile. En réunissant, dans leurs personnes, ces deux tâches, les évêques ont ainsi permis aux communautés de les unir dans leur vie et de sauver l'enracinement de l'évangile dans notre histoire.*

Cette explosion complexe du "refoulé" social et religieux n'a cependant pas seulement ébranlé les com-

munautés et leurs pasteurs. Elle a aussi contribué à l'expansion du christianisme dans différentes régions de l'empire. Elle a, par la force des choses, nourri les préjugés de beaucoup de non chrétiens. Or, contrairement aux juifs, les chrétiens n'ont pas de statut officiel. Plus ils apparaissent comme non juifs et moins ils ont de place précise dans une société toute organisée par le culte impérial. Les multiples pratiques nouvelles dont nous avons parlé apparaîtront alors comme une contestation de toute la société. Le conflit est ainsi inévitable.

Précisons tout de suite, cependant, qu'il n'existe pas, au deuxième siècle, de persécution d'ensemble. Des explosions locales de violence contre les chrétiens seront toujours soumises aux magistrats romains. Mais ce qui est toujours présenté comme le motif d'accusation n'est pas un crime déterminé. Il s'agit toujours d'une accusation globale, de crime contre la société, contre l'État impérial, contre la divinité de cet ordre, bref, contre l'humanité. En fait, le crime des chrétiens est d'appartenir à une secte à laquelle on prête tous les usages contraires à la morale officielle. Les agissements de nos pays devant ceux qui ne pensent pas comme nos dirigeants et qui se voient condamnés au nom de la "sécurité nationale" peuvent certainement nous aider à comprendre. Le déviant social devient un déviant politique et vice versa. Ajoutez une situation politique tendue, à un moment donné, alors que les "barbares" menacent les frontières de l'empire et la panique populaire se trouvera vite des boucs émissaires. On dénonce ainsi son voisin, son esclave, son épouse, tous ceux qui sont différents, c'est-à-dire, ici, chrétiens. Or les tribunaux romains ne sont pas toujours différents de celui de Pilate.

C'est dans ce contexte difficile, où la situation des chrétiens est toujours fragile, que vont surgir ceux qu'on appelle les "apologètes"<sup>3</sup>. Il s'agit de philosophes convertis à l'évangile et qui conservent leur métier. Leur ouverture intellectuelle est impressionnante. Ils font tellement confiance à leurs concitoyens qu'ils pensent pouvoir défendre les chrétiens en se situant sur le terrain de leurs adversaires, à savoir la morale et la raison. D'où la double dimension de leur oeuvre:

tout d'abord, dénoncer l'immoralité ambiante, fruit du paganisme, tout en exposant la doctrine et la vie des chrétiens. Ensuite, aller plus loin que de réclamer la tolérance sociale. Pour eux, le *Logos* est le Christ et c'est l'alliance du christianisme et de la vraie philosophie ou sagesse qu'ils ambitionnent de promouvoir.

Ces "apologies" envoyées à l'empereur ou à un haut magistrat n'ont sans doute pas convaincu beaucoup de monde. Elles manifestent cependant l'audace des chrétiens qui entrent ainsi de plain-pied dans la *culture savante*. Elles signifient aussi l'apparition d'un type nouveau de croyant, inconnu dans le judéo-christianisme, à savoir l'intellectuel chrétien, souvent laïc, se mettant au service de sa communauté et de l'évangile.

Faut-il ajouter que ce nouveau modèle d'évangéliste portait aussi en lui le danger d'écraser les efforts plus

humbles, plus quotidiens, des tisserands, des fils d'esclaves, des femmes de la communauté? Mais la vitalité de ces chrétiens est capable de faire les différences et de dégager l'essentiel. Ce qui sera le plus valorisé, en effet, ne sera pas l'intellectuel ou l'évêque ou le simple chrétien sans instruction. Ce seront les *martyrs* de l'évangile. Que l'on soit puissant ou misérable, devant la mort, la dignité chrétienne abolit les différences. Et comme on parle alors de la *naissance* des martyrs et non de leur mort, il est permis de voir, dans ce don de sa vie pour l'évangile, la naissance toujours possible, non seulement de l'individu, mais d'une autre culture et d'une autre société. N'est-ce pas, en définitive, l'apport de ces chrétiens que d'annoncer ainsi une *renaissance* possible à cette culture et à cette civilisation qui, de plus en plus, prendront conscience qu'elles sont mortelles?

## 2. Que pouvons-nous en tirer?

Toute la première moitié du deuxième siècle, nous l'avons vu, se caractérise par une expansion de l'évangile. Elle emprunte les réseaux quotidiens de solidarité et n'obéit à aucune stratégie d'ensemble. Dans un premier temps, on pourrait avancer qu'il s'agit là d'une façon normale d'agir pour un groupe minoritaire dont la situation dans la société n'est jamais assurée. Pour qu'il y ait *stratégie*, en effet, il faut posséder un *lieu propre* et donc, un certain pouvoir. Dans le cas contraire, c'est de *tactique* qu'il est question, c'est-à-dire, que l'important est alors le *temps*, le temps favorable. On accepte de jouer sur le terrain de l'autre et de profiter des marges de manoeuvre disponibles. Il faut alors être attentif aux multiples façons de se situer au sein de la culture dominante et discerner les déplacements d'accent. Des pratiques nouvelles surgissent ainsi qui comportent, en même temps, des oppositions fondamentales. Selon les situations, il s'agira de prise de distance, de surdité volontaire, d'acquiescement poli, de réinterprétation sélective, de braconnage de pouvoir, de juxtaposition en douce, de grève d'assistance... En ce sens, on pourrait avancer que les chrétiens du deuxième siècle nous apprennent à être présents à tous les milieux de notre société et à saisir les marges de manoeuvre qui rendent l'évangélisa-

tion possible. Il s'agirait moins d'organiser de grands plans de conquête, vestiges d'une situation de pouvoir ecclésial, que de profiter du *moment favorable*. La pratique, en somme, du minoritaire et du pauvre. Ce qui, toutefois, devient alors plus important sera le discernement des *critères* évangéliques et l'art de l'accompagnement fraternel.

### L'évangélisation est un projet conjoint

Mais nous irions ainsi seulement à mi-chemin de notre réflexion. La pratique des chrétiens du deuxième siècle baigne dans une atmosphère de *fraternité*. Tous les observateurs, qu'ils soient chrétiens ou païens, le notent. Une fraternité intense, inventive, caractérise ces chrétiens et il me semble que celle-ci nous en apprend beaucoup sur la *nature même de l'évangélisation*. Il y a ici, en effet, davantage qu'une volonté de subversion institutionnelle, plus ou moins consciente. On retrouve un style, une façon de faire qui place, d'emblée, l'évangélisation dans un contexte de relations fraternelles. Il ne s'agit pas de vendeurs astucieux qui profitent de l'inattention de l'autre, mais de personnes qui considèrent les gens avec qui elles sont en rapport comme

3. Citons Justin, le mieux connu, Méliiton, Athénagore.

des *partenaires*. Proposer le chemin de l'évangile à l'autre suppose alors que l'autre soit valorisé, qu'il soit déjà un frère ou une soeur possible. Nulle place, ici, pour la domination plus ou moins cachée. Nous sommes bien en présence d'une réalité nouvelle à découvrir ensemble, d'une naissance à préparer conjointement. Que l'esclave évangélise son maître, la femme son mari, le client son marchand suppose l'apparition d'une autre relation que la relation habituelle, faite de domination ou d'exploitation. Elle suppose un accueil de la part de l'autre, un acquiescement à inventer autre chose que ce que les bonnes manières et le code social ont déjà imposé. L'évangile, dans une telle recherche commune, se révèle alors comme ce qui *peut se faire conjointement*.

Avouons que nous sommes loin d'une *évangélisation de marketing*, où il s'agirait de trouver le point faible de l'autre pour lui refiler notre marchandise. La fraternité, ici, crée un espace propre qui définit l'action de l'évangélisation. À la limite, il devient juste de dire, en toute rigueur de termes, que personne n'évangélise l'autre, mais que si nous entrons dans un rapport de fraternité, nous pouvons nous évangéliser ensemble, mutuellement.

## Évangélisation et communauté

Un autre point à retenir me paraît le *lien entre cette pratique de l'évangélisation et la communauté chrétienne*. Si des esclaves ont eu l'audace de parler de l'évangile à leurs maîtres, si des femmes ont pu braver les conventions sociales, c'est qu'ils pouvaient s'appuyer sur une communauté de foi capable de porter leur nouveauté. Celle-ci constitue l'*espace propre* où la fraternité est vérifiable. Les conventions sociales de la société, la hiérarchie dominante, sont, ici, bousculées. Elles sont critiquées moins par des théories sociales que par des pratiques différentes. Qu'il s'agisse des veuves sans ressources, des orphelins, des artisans sans travail depuis leur conversion, tous semblent pouvoir compter sur la communauté. C'est en elle qu'ils apprennent à vivre cette fraternité faite d'entraide, de partage, de dépassement des races et des fortunes. C'est en elle qu'ils puiseront le *modèle de l'évangélisation* dont nous avons parlé. Cette expérience me donne à pen-

ser qu'il existe vraisemblablement un lien entre le *modèle de la communauté chrétienne* et le *modèle de l'évangélisation dans la société*. Si la communauté est paternaliste ou dominée par ceux qui savent, l'évangélisation tendra à être dominante ou intolérante. Il est alors stimulant de constater que l'évangélisation n'est pas un produit à vendre, mais un type de relations à établir.

## L'ouverture à la nouvelle culture

Pour aller plus avant, nous pourrions, peut-être, nous servir de la notion de *projet éducatif* pour mieux saisir cette originalité d'une évangélisation de nature fraternelle. On peut, en effet, parler de *projet fermé* ou de *projet ouvert*. Le premier est conçu par des spécialistes et ensuite proposé à l'application aux autres. Le second comprend des grandes lignes seulement et doit donc être imaginé par toutes les personnes impliquées. Au deuxième siècle, il n'existe pas de *projet fermé* de la communauté et donc de l'évangélisation. Toutes deux sont des *projets ouverts*. C'est dans ce sens que leur expérience me paraît stimulante pour aujourd'hui. Pour que la communauté prenne le goût de l'évangélisation, il faut qu'elle puisse se prendre en charge et expérimenter une *responsabilité partagée*. Quand les croyants découvrent qu'ils ont une *place active* à prendre dans leur communauté, ils peuvent imaginer un partage de leur espérance avec les gens de leur milieu.

Une autre réflexion me vient de l'expérience de la *culture savante* de la seconde moitié du deuxième siècle. À cette époque, apparaissent des intellectuels chrétiens, de formation philosophique, qui vont tenter de défendre les chrétiens contre les calomnies dont ils sont l'objet et d'esquisser une synthèse entre l'hellénisme et la foi chrétienne. À la même période, les responsables des Églises prendront plus d'importance à cause du pullulement des déviations doctrinales. Ces deux phénomènes me paraissent liés. Ils impliquent la volonté de plusieurs chrétiens de ne pas faire de la foi chrétienne un simple produit de consommation interne. L'évangile entre dans un univers culturel qui ne lui est pas d'abord familial. En retour, celui-ci fournira à l'évangile une autre expression, manifesterà de nouvelles possibilités. Cet optimisme n'est pas partagé de la

même façon par tous. Les partisans du gnosticisme, les déçus de l'apocalypse juive constituent des retours de courants judaïsants qui se caractérisent par un pessimisme sur l'humain et sur la société. L'intervention des grands évêques et des intellectuels laïcs aboutit pourtant à une même réalisation: *maintenir ouverte l'intelligence de la réalité*, refuser que les chrétiens se divisent en deux classes, les savants illuminés et les autres, rejeter le dépit traditionaliste qui aboutit toujours au mépris de la création et du corps. En somme, j'ai l'impression que nous retrouvons ici, au niveau de l'univers de la pensée savante, la *générosité*, la *fraternité* que nous avons notées au niveau des multiples manifestations de la culture quotidienne.

Ne pas désespérer de la pensée à une époque où la désillusion s'installe comme une maladie chronique, maintenir ouvertes l'imagination et la recherche de nouvelles façons de comprendre notre univers et notre aventure humaine, c'est aussi une tâche des chrétiens. Je me permets de penser que l'expérience des nombreux croyants qui inventaient des façons pratiques de vivre la nouveauté de leur foi dans leurs réseaux de solidarité quotidienne a dû soutenir les efforts des intellectuels et des responsables ecclésiaux dans leurs luttes pour désamorcer les peurs et maintenir vibrante la soif de comprendre et de chercher la Parole qui fait vivre. Peut-être est-ce l'un des malheurs de notre période que les travailleurs de l'esprit soient, dans notre Église, si peu nombreux à se sentir *solidaires* de tous ceux et toutes celles qui, à ras de terre, cherchent à ouvrir à l'évangile des pistes dans les réseaux quotidiens de leur vie. À vouloir trop s'enfermer dans les questions internes à notre Église, ne risquons-nous pas de faire de l'évangile un produit culturel ésotérique, passablement étranger aux défis contemporains de la pensée?

## Un Évangile de la transformation

Je termine par le rappel de la persécution des chrétiens du deuxième siècle. L'avancée de cette période sera aussi la montée du raidissement de la société impériale et la progression de la persécution. Il y a là, à n'en

pas douter, une sorte de vérification historique de la percée de l'évangile. On ne supprime pas ce qui ne gêne pas. Sans courir après la persécution, on peut quand même se demander comment on peut aimer ses ennemis si on n'en a pas? Notre Église est peut-être en train de passer d'un *évangile de l'adaptation* à un *évangile de la transformation*. Un tel pas est évident dans la dernière lettre des évêques canadiens sur la crise économique et dans le débat qu'elle a commencé à susciter. Mais il faudra

sans doute que plus de chrétiens de la base soient associés à un tel passage pour qu'il porte fruit. Il faudra bien en arriver à prendre plus au sérieux les nombreuses façons qu'ont des croyants de vivre autrement, déjà, le travail, la solidarité, la conservation des ressources, la lutte pour la paix, la promotion de la femme. Beaucoup d'énergies sont actuellement en jachère, attendant, qui sait, que nous soyons au coeur des forces de transformation de notre société et de notre planète. Les chré-

tiens du deuxième siècle ont fini par tourner le dos aux problèmes du monde judaïsant et par entrer résolument dans un nouvel univers culturel. Serons-nous, dans les années '80, en train de tourner enfin la page de la chrétienté d'hier pour accepter de nous comprendre courageusement comme *pays de mission*, c'est-à-dire pays encore à inventer, à enfanter, à aimer?

Une nouvelle découverte de l'Évangile sera, sans doute, à ce prix.

100 000 jeunes  
à occuper

## ET LES PROGRAMMES DE SERVICE CIVIL

par François Gloutnay

Devant la gravité du problème du chômage chez les jeunes, en particulier au Québec, les hommes politiques, à Québec et à Ottawa, parlent de plus en plus de service civil et de programmes de service communautaire. Mais qu'en pensent les premiers intéressés?

François Gloutnay est membre de l'équipe nationale du Mouvement des étudiants chrétiens du Québec (MECQ).

Il y a quelques années, les jeunes n'avaient pas bonne presse et subissaient l'affront de préjugés tenaces: leurs études n'étaient-elles pas payées par les contribuables déjà fortement taxés, les héritiers de la Révolution tranquille ne faisaient-ils pas la fine bouche devant les emplois qu'on leur offrait, leur vie n'était-elle pas peuplée de voyages, d'années sabbatiques, d'évasions psychédéliques et d'expériences communautaires anticonformistes? N'avaient-ils pas la contestation facile, autre preuve de leur irresponsabilité?

Ces préjugés ne tiennent plus. Aujourd'hui, au contraire, nombre d'adultes plaignent les jeunes et reprochent aux politiciens, fédéraux et provinciaux, de négliger cette jeunesse qu'ils courtoisaient (pourtant) lors de leurs dernières campagnes électorales. Des hommes d'affaires et des syndicalistes déplorent publiquement le manque d'imagination et le désarroi des élus en poste à Ottawa ou à Québec. Les évêques québécois, en septembre 1982, sonnaient l'alarme et forgeaient une expression qui allait devenir un slogan: la "génération des sacrifiés". "C'est notre projet de société lui-même qui est en cause" écrivaient alors les membres du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec. "Il nous faut prendre au sérieux la situation et trouver des solutions à tout prix. Autrement, nous sacrifions une

génération. Ce sacrifice peut devenir notre propre suicide collectif..."

Embarrassés, les ministres du Travail durent bien admettre l'urgence de la situation et la faiblesse de leurs programmes de création d'emplois pour les jeunes. Dans leur état actuel, ces programmes peuvent tout au plus repousser de quelques mois le moment où les jeunes redeviennent bénéficiaires du Bien-Être social et ne reçoivent plus qu'une allocation mensuelle de 144\$.

La situation frise la catastrophe: une majorité de jeunes sans emploi vivent dans des conditions inimaginables d'endettement et voient leurs projets d'avenir brisés. Plusieurs étudiants ont la conviction qu'ils ne pourront pas décrocher de travail dans le domaine où ils se sont spécialisés<sup>1</sup>. De plus en plus de jeunes vivent des fruits de la prostitution,

1. Voir l'article de Smaïl Bouikni, "Les finissants du secondaire professionnel de juin 1980 et le marché du travail", dans la revue *Le marché du travail*, février 1983, p. 62-69.

## UN CONFLIT DE GÉNÉRATIONS?

Dans un message pastoral publié au début de l'automne, l'Assemblée des évêques du Québec a signalé la situation économique précaire des jeunes, allant même jusqu'à parler de "génération sacrifiée". À court terme, cela se traduit par un taux de chômage très élevé: pour le mois de février 1983, Statistique Canada évalue officiellement à 26% le taux de chômage chez les jeunes travailleurs québécois de 15 à 24 ans. Mais à plus long terme, cela laisse présager un véritable conflit de génération. Voici comment Madame Caroline Pestiau, économiste à l'Institut C.D. Howe, décrivait ce "conflit potentiel", lors de la soirée Relations du 21 mars, consacrée au message des évêques canadiens sur la crise économique.

À l'heure actuelle, les plans de pension et les régimes de retraite ne sont pas viables, qu'il s'agisse des programmes fédéraux de pensions de vieillesse ou des programmes provinciaux de fonds de retraite. Si la génération qui est actuellement active et productive veut bénéficier de pensions équivalentes à ce qu'on paie présentement, il va falloir que les jeunes qui sont actuellement dans la vingtaine augmentent leur contribution lorsqu'ils seront, à leur tour, productifs.

Mais voilà: leur situation sera alors assez différente de la nôtre. En effet, jusque dans les années 70, le fardeau fiscal est resté assez léger, si bien que plusieurs d'entre nous ont pu à ce moment-là accumuler un peu d'argent et arriver à une certaine aisance. Mais depuis lors le fardeau fiscal augmente et il va encore continuer d'augmenter, proportionnellement. Il s'ensuivra que les jeunes d'aujourd'hui seront beaucoup moins bien partagés que nous ne l'aurons été. Car non seulement une bonne partie d'entre eux vont devoir passer plusieurs années sans emploi; mais même lorsqu'ils entreront sur le marché du travail, ils n'auront pas la possibilité d'accumuler autant de richesse que nous et ils seront en outre plus lourdement taxés... pour payer nos pensions. On peut se demander s'ils accepteront une telle situation. En tout cas, nous avons là un conflit potentiel de première importance.

d'autres assurent leur survie en marge de la loi (occupation illégale de logements inoccupés, vol de nourriture). D'autres, enfin, tout simplement désemparés, concluent de malheureux pactes de suicide.

Un peu partout à travers le Québec, les organismes de secours se multiplient; ils sont souvent débordés. À Sherbrooke, un ancien hôtel du centre-ville, désaffecté depuis quelques années, a été converti en centre communautaire d'hébergement pour les assistés sociaux célibataires de moins de 30 ans. Des "souples populaires" ont été mises sur pied, mais là où on servait une soixantaine de repas il y a deux ans, près de 2000 personnes se présentent aujourd'hui. Les banques de "jobines", les essais de logement coopératif s'ajoutent aux centres de dépannage.

Mais pour des jeunes qui veulent travailler, se marier, se faire un avenir (est-ce exorbitant?), autant les secours immédiats sont nécessaires, autant la passivité forcée, la subsistance difficile et l'absence d'horizon creusent un fossé social dangereux.

Il faut innover, concevoir des projets plus ambitieux, affirment certains hommes publics, pour mobiliser les jeunes et leur permettre de retrouver leur dignité par le travail. Pourquoi, se demandent-ils, ne pas leur offrir la possibilité d'effectuer des travaux communautaires, utiles à la société? La plus grande ressource d'un pays, n'est-ce pas sa jeunesse? Aussi, depuis quelques mois, l'idée de service civil revient souvent et de divers côtés. Des projets d'embauche pour 100 000 jeunes qui, il y a deux ou trois ans, faisaient s'esclaffer l'opinion publique, ressortent aujourd'hui des tablettes et se voient accorder une attention toute particulière par les décideurs politiques.

L'enjeu n'est pas seulement social ou économique, mais aussi politique. On peut imaginer que le gouvernement qui offrira aux jeunes une alternative à leur détresse retrouvera sans doute la crédibilité qui lui fait présentement défaut.

Déjà, le 9 mars dernier, le Premier ministre du Québec proposait des

mesures visant à réduire le chômage des jeunes en incluant un modeste projet de service civil temporaire, projet-pilote pour une formule permanente, espère-t-il. À Ottawa, nombre de documents font croire que le prochain budget contiendra des mesures en ce sens. Les ministres de l'Emploi et des Finances répondent qu'ils étudient d'ailleurs des projets présentés depuis 1978. RELATIONS examine ici ces différents projets, ainsi que les retouches qu'ils ont subies et les motifs qui ont inspiré leurs auteurs.

### **Les projets Bisailon: obligatoire puis volontaire**

Depuis 1970, l'idée d'un service civil obligatoire "comme corollaire de la gratuité de l'éducation" figure dans le programme du Parti québécois. Au pouvoir depuis 1976, le gouvernement Lévesque n'a pas repris cette promesse, la gratuité au niveau universitaire n'existant toujours pas.

Le 3 décembre 1981, le député de Sainte-Marie à l'Assemblée nationale, Guy Bisailon, prenait sur lui de relancer l'idée du service civil et rendait public un document visant la préparation d'un projet de loi qui établirait un service national obligatoire: ce programme permettrait, en ces temps de crise, "d'occuper une jeunesse désœuvrée, de l'orienter, de lui donner l'occasion de jouer un rôle utile sur le marché du travail, de lui faire acquérir une expérience reconnue".

Sous la juridiction d'un office gouvernemental formé de représentants de divers ministères s'occupant du dossier jeunesse, un service national obligatoire d'une année serait institué pour tous les jeunes âgés de 18 ans ou qui ont déjà terminé leurs études post-secondaires. Les jeunes en service actif travailleraient dans leur domaine d'études et seraient employés à des services à la collectivité. Leur rémunération hebdomadaire serait de 160\$.

Pour le promoteur du programme, de 50 000 à 75 000 jeunes par année seraient tenus de participer au servi-

ce national. On envisage même d'étendre le programme aux chômeurs plus âgés, aux assistés sociaux, aux ex-détenus, aux accidentés du travail et aux handicapés. Pour la première année, le service national serait facultatif pour les jeunes de 19 à 25 ans qui ont abandonné leurs études et qui sont sans emploi, souligne le document.

Le député de Sainte-Marie fait valoir nombre d'avantages pour les jeunes: voyages enrichissants, salaires équitables, conditions de travail "qu'ils ne connaîtraient pas autrement", revalorisation par un emploi utile, responsabilisation. Le service pourrait même être reconnu comme expérience de stage dans le cas des médecins et des architectes, par exemple. Quiconque refuserait d'effectuer son service national, par contre, serait passible de sanctions sévères, comme l'interdiction d'occuper un emploi dans la fonction publique, la perte du droit aux prestations du Bien-Être social et même l'obligation de remettre immédiatement les montants versés comme prêts-bourses par le ministère de l'Éducation.

Fait intéressant à noter en cette période d'assainissement des finances publiques, la calculatrice du député Bisailon est formelle: cette initiative ne coûtera pas un sou de plus au contribuable, pourvu que le gouvernement du Québec s'entende avec celui d'Ottawa pour que celui-ci lui remette les sommes non déboursées pour l'assurance-chômage. Le gouvernement récupérera aussi les montants normalement versés aux jeunes au titre de l'aide sociale. Il lui sera aussi possible d'abandonner tous ses autres programmes de création d'emplois pour jeunes, programmes qui deviendraient superflus grâce au service civil obligatoire.

Guy Bisailon n'a pas réussi à communiquer à l'opinion publique l'enthousiasme qui transpirait de son document de travail. L'accueil, à vrai dire, fut plutôt hostile. Les étudiants, particulièrement, regimbèrent devant le caractère obligatoire du projet et accusèrent le promoteur de vouloir créer une "main-d'oeuvre bon marché". Le Premier ministre admit lui aussi que le député y allait un peu fort et il écarta le document.

Un an plus tard, le député Bisailon, devenu indépendant, revient à la charge en présentant une nouvelle version, améliorée, de son projet. Le service civil serait maintenant volontaire, il ouvrirait ses portes à 50 000

personnes dont 60% seraient des jeunes, et on en confierait la gestion à une mission gouvernementale placée sous la juridiction du Comité exécutif. Les travaux suggérés sont précisés: de la dépollution des eaux au reboisement des forêts en passant par l'amélioration des infrastructures touristiques, la restauration de biens historiques et la conversion en équipements communautaires des installations privées abandonnées. Bref, tous genres de travaux jugés utiles à la collectivité.

Le député dépose en même temps un projet de loi (no 195) établissant les structures du service civil volontaire. Pour peu qu'une volonté politique se manifeste, la loi pourrait être adoptée dans les plus brefs délais.

C'est le 8 mars, soit à la veille des déclarations du Premier ministre en matière de création d'emplois, que le député Bisailon, entouré de jeunes, de parents et de syndicalistes, réclamait de nouveau une politique de plein emploi pour les jeunes et réaffirmait les caractéristiques qu'il juge essentielles pour l'établissement d'un service civil: caractère permanent consacré par une législation, engagement volontaire d'une année, rémunération équitable.

### ***Du caucus des jeunes au bureau du Premier ministre***

"S'ajoute au Québec le défi écrasant que nous lanceront encore pendant quelque temps ce flot de 60 000 jeunes travailleurs et travailleuses qui viennent chaque année enrichir — et gonfler — nos effectifs de main-d'oeuvre. Je tiens à préciser dès maintenant que le gouvernement portera une attention spéciale à ce groupe d'âge si cruellement affecté par le manque d'emploi". C'est ce qu'avait promis, le Premier ministre du Québec, le 9 novembre 1981 dans son discours inaugural à l'Assemblée nationale.

Suite à cette promesse du Premier ministre et comme en écho au premier projet Bisailon, le Comité national d'action politique des jeunes du Parti québécois recommandait la création d'un service civil volontaire pour les jeunes et il en soumettait l'idée aux différentes structures dé-

mocratiques du PQ. Premier gain important pour eux: la région de la Capitale nationale en adopte le principe et entend le faire accepter par le Conseil national du Parti les 29-30-31 octobre 1982, lors des votes établissant les nouvelles priorités législatives du gouvernement.

"Quelques mesures mineures ne suffiront pas à redonner l'espoir à nos jeunes. Il faut poser un geste d'éclat, capable de raviver leur confiance dans le Québec. Le regroupement des différentes mesures existantes sous le chapeau d'un service national volontaire est la voie toute indiquée. Aujourd'hui, ils ont besoin de nous, demain, c'est leur vote qui fera pencher la balance sur la question nationale", affirmaient les délégués de Québec à ce Conseil national.

Le projet soumis stipule que quelque 5 000 jeunes de 16 à 25 ans pourraient être engagés dès la première année à un salaire hebdomadaire variant entre 50 et 100\$. On pourrait les employer, par exemple, à la rénovation et au développement du

## **LE CHÔMAGE DES JEUNES**

"Par groupe d'âge, plus de 75% des travailleurs ayant perdu leur emploi au Québec entre décembre 1981 et décembre 1982, sont des jeunes âgés de 15 à 24 ans (- 65 000 postes). Cela fait baisser leur niveau d'emploi de décembre 1981 de 11,7%. Les jeunes sont donc la frange de la population la plus ébranlée par la crise en 1982. En décembre 1982, leur taux réel de chômage est de 25,3%, dépassant celui de l'ensemble du Québec de plus de 10 points."<sup>1</sup>

Si l'on veut mettre à jour ces données, en comparant les statistiques correspondantes pour février 1983, on constate que la situation s'est encore aggravée car les données fournies par Statistique Canada font état, pour les jeunes de 15-24 ans au Québec en février, à la fois d'une diminution de la "population active" (de 164 000 à 161 000) et d'un accroissement du taux de chômage (de 25,3% à 26%).

1. Smaïl Bouikni, "Main-d'oeuvre", dans *Le marché du travail*, février 1983, p. 60.

Nord québécois. En calculant le salaire des volontaires, les frais de logement, de transport et de nourriture, les frais administratifs et d'immobilisation, il en coûterait 54 millions \$ annuellement, soit près de 11 000\$ par participant.

Le projet a reçu un appui massif des délégués, et devenait aussi une priorité du gouvernement québécois. Pierre Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, reçut pour mandat d'examiner les diverses formes d'un service civil et de soumettre une proposition au Conseil des ministres.

La proposition fut sans doute bien reçue puisque, le 9 mars dernier, seize mois après son discours inaugural, René Lévesque annonçait la mise sur pied d'un service civil accessible aux jeunes assistés-sociaux et chômeurs. En plus de leurs 144\$ mensuels ou de leurs prestations d'assurance-chômage, les volontaires se verraient remettre une prime de 100\$ pour chaque mois de travail effectué au service de la collectivité.

On estime que ce programme rejoindra 16 000 jeunes et qu'il sera en application dès juin... le temps sans doute, de venir à bout de quelques casse-tête juridiques pour concilier la loi des normes minimales de travail (assurance d'un salaire minimum) et celle de l'assurance-chômage (de juridiction fédérale, les participants pourraient voir leurs prestations réduites puisqu'ils retireraient un revenu).

---

### **Gilles Baril: un service civil nordique**

---

Serait-il possible, à la fois, de sauver la ville de Schefferville de la ruine complète, de proposer un idéal à la jeunesse québécoise et d'amorcer adéquatement le virage technologique? Gilles Baril, député péquiste de Rouyn-Noranda-Témiscamingue à l'Assemblée nationale, et son groupe "Les Conspirateurs de l'An 2 000" (qui réunit, entre autres, le sociologue Jacques Lazure, le philosophe Jacques Languirand, le cinéaste Arthur Lamothe et le chanteur Claude Dubois), pensent que oui. Comment? En posant les premiers jalons d'un service civil nordique dans cette ville en détresse.

Le 11 novembre 1982, Gilles Baril rend public un projet qui, estime-t-il, permettrait à la Côte-Nord de s'auto-suffire, à court terme, sans crainte d'une éventuelle catastrophe économique causée par la fermeture d'une usine importante. "Le Québec doit amorcer le virage avant que les marchés internationaux l'imposent et nous prennent par surprise, comme Schefferville vient de l'être. Soyons plutôt innovateurs: cessons d'être terrorisés par la crise", recommandait-il.

De quoi s'agit-il donc? Pendant une année, de jeunes volontaires (30 000 lors de la présentation du projet, ce chiffre a depuis été ramené à 1 500) séjournent dans le Nord du Québec et plus particulièrement à Schefferville, ils y apprennent un métier et développent des techniques alternatives comme la culture en serre abritée, l'élevage du vison et du lapin, la pisciculture nordique. En somme, plus question de faire dépendre une ville québécoise d'une industrie unique.

Pour bien démontrer que le Nord québécois, malgré ses froids rigoureux, ne rebute pas les jeunes, les Conspirateurs ont frappé un grand coup. Les 10 et 11 février dernier, alors que la commission parlementaire sur l'avenir de Schefferville siégeait sur place pour recevoir et discuter les divers mémoires déposés, le groupe de Gilles Baril érigeait son campement juste en face de la maison où s'étaient retirés Brian Mulroney et les administrateurs de l'Iron Ore. Le groupe en profita aussi pour déposer son mémoire et continuer l'examen des possibilités d'une relance de cette ville.

Le premier mars 1983, le groupe présentait un nouveau projet, encore plus extraordinaire, "un défi authentiquement progressif et moderne". Certes, il faut sauver Schefferville de la ruine, mais il faut surtout éviter de manquer le virage technologique où nous avons déjà quelques longueurs de retard.

Dans un premier temps, par conséquent, la communauté qui s'installera à Schefferville créera une infrastructure propre à assurer l'autosuffisance matérielle de tous ses membres. La chasse, la fabrication de vêtements, le développement d'un circuit touristique respectueux de l'environnement, tout cela sera mis en oeuvre d'abord. Pour éviter de folkloriser une

telle entreprise, les Conspirateurs entendent développer, à moyen et à long terme la télématique commerciale, en exportant des logiciels, que les volontaires fabriqueraient à Schefferville. On pourrait alors alimenter les micro-ordinateurs du réseau scolaire québécois, les ministères gouvernementaux, les hôpitaux, les PME, etc. Les prix resteront très compétitifs puisque les volontaires n'auront qu'un faible salaire (de 50 à 100\$ par semaine), leur subsistance matérielle étant assurée par l'ensemble de la communauté.

Les Conspirateurs de l'An 2 000 évaluent à 40 millions \$ le montant nécessaire pour accueillir 1 500 jeunes pendant trois ans. Ils recommandent donc la création immédiate d'un fonds de développement nordique dont les responsables seraient chargés d'étudier la faisabilité du projet. Même si cette question, pour le groupe, ne fait aucun doute:

"L'apport volontaire d'une force de travail peu coûteuse, la présence d'un esprit communautaire, l'utilisation de technologies nouvelles, la formation et l'éducation permanentes de la main-d'oeuvre, la possibilité de travailler dans plusieurs secteurs à la fois, la participation de la population locale autochtone et non-autochtone, voilà autant de facteurs positifs qui garantissent le succès et la rentabilité de notre projet".

---

### **Les projets Maltais: pour l'amour du Canada**

---

"Ce que nos jeunes demandent, garçons et filles, c'est du travail. Ce n'est pas nécessairement d'obtenir un montant d'argent considérable, c'est d'être occupés, de pouvoir utiliser leur temps d'une façon valable sur le plan de la société, mais aussi d'utiliser leur temps de façon fructueuse sur le plan de leur propre personnalité. C'est ce que les jeunes veulent pour le moment". Voilà du moins ce qu'affirmait, le 15 mai 1982, André Maltais, député libéral fédéral de Manicouagan, lors d'un débat à la Chambre des communes.

Il dévoilait alors un avant-projet qu'il avait concocté en 1978, alors qu'il était encore employé de la fonction publique fédérale. Le document,

intitulé "Vers une intégration à la vie canadienne", propose un service civil volontaire pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Si, quatre ans plus tard, le député devait surtout mettre de l'avant l'idée que son projet pourrait offrir une solution concrète au chômage des jeunes, en 1978, par contre, le plan était né du besoin d'inculquer aux jeunes un profond amour du Canada.

Pour André Maltais, en effet, les divisions qui, en 1978, marquaient les relations entre francophones et anglophones et qui sapaient l'unité nationale, n'auraient plus leur raison d'être si, dès leur jeunesse, les Canadiens découvraient personnellement les innombrables richesses qu'on retrouve au pays, d'un océan à l'autre. Il en résulterait un heureux sentiment d'appartenance, une riche solidarité et un profond respect devant les différences culturelles qu'affichent les Canadiens.

Le député de Manicouagan n'entend pas proposer le service militaire obligatoire, même s'il lui reconnaît volontiers nombre d'avantages, dont celui de favoriser l'unité nationale. Son projet de service civil volontaire, par contre, entraînerait les mêmes répercussions pour le pays et favoriserait l'accomplissement personnel des jeunes.

D'une durée de deux ans, il s'adresse aux jeunes qui, momentanément, quittent leurs études, aux chômeurs et chômeuses et à tous ceux et celles qui ont à cœur de se soustraire à "l'oisiveté généralisée". La première année, ils iraient dans cinq provinces canadiennes effectuer des travaux communautaires. Trois jours seraient consacrés au travail et deux jours à l'apprentissage de la langue seconde. La deuxième année, les stagiaires participeraient à des programmes d'aide au développement dans deux pays du Commonwealth, se faisant ainsi "les messagers de l'identité du Canada". La rémunération pour l'ensemble du programme correspondrait à la somme versée par l'assurance-chômage majorée de 5%, en guise de mesure incitative.

Outre les professeurs de langue, qui seraient prêts par les maisons d'enseignement à travers le pays, le programme nécessite du personnel

d'animation. Le document Maltais propose de confier cette tâche à des retraités ou à des pré-retraités "qui sont disponibles et qui ne veulent pas mourir à ne rien faire! Ne constituent-ils pas notre patrimoine vivant?" Ces personnes mettraient à profit leurs connaissances pratiques de la vie régionale, enseignant par exemple leurs techniques de pêche et de chasse... Pour ces personnes-ressources, le salaire versé équivaldrait au montant des pensions de vieillesse augmenté de 5%.

Manifestement, au moment où André Maltais rédigeait son avant-projet, il ne connaissait pas encore le programme Katimavik, alors naissant. En 1982, une rencontre avec le co-fondateur de Katimavik, Jacques Hébert, lui laissait entrevoir la possibilité d'un nouveau projet qu'il soumettrait aussi à ses collègues et aux jeunes Canadiens, histoire de permettre un choix.

Le projet se résume à ceci: Katimavik est certes un programme intéressant (stages de trois mois dans différentes provinces, formation personnelle, etc.) mais il ne regroupe que 1 600 jeunes annuellement. Peut-on envisager, de façon réaliste, qu'un programme analogue accueille 80 000 jeunes? La question a été soumise aux chercheurs de la bibliothèque du Parlement à Ottawa.

En septembre et octobre 1982, deux documents confidentiels transmettaient la réponse des spécialistes: ceux-ci confirmaient la pertinence d'un "Katimavik élargi". Il s'agirait de construire un camp capable de recevoir 10 000 jeunes. Pendant sept semaines, ils suivraient des cours de langue seconde et d'histoire du Canada, en plus d'être soumis à un conditionnement physique intensif. Après leur séjour au camp, ces 10 000 jeunes seraient envoyés par petits groupes dans toutes les provinces canadiennes, où ils effectueraient des travaux utiles à la communauté. Quand le programme aura fait ses preuves, il sera possible d'en accueillir plus de 80 000 par année. Leur rémunération atteindrait le montant de l'assurance-chômage plus 10%.

Dans une lettre adressée au député de Manicouagan, le 7 septembre 1982, suite à la présentation de son deuxième projet, le premier ministre Trudeau mentionnait qu'il verrait à ce

que ce projet soit étudié "dans le cadre des préparatifs du discours du trône".

## Jacques Hébert: Katimavik revisité

Romancier, essayiste, ami personnel du Premier ministre du Canada et co-fondateur des programmes Jeunesse Canada-Monde et Katimavik, Jacques Hébert n'entend pas être de reste dans cette course aux projets.

Le 25 octobre 1982, au théâtre Arlequin de Montréal, il présente un nouveau projet. Une vaste campagne de promotion précède l'événement et sa conférence est aussitôt publiée sous forme de livre de poche<sup>2</sup>. "En plus de redonner de l'espoir à 100 000 jeunes par année, son ambitieux projet pourrait bien transformer en profondeur notre société en la rendant à la fois plus productive, plus humaine et plus fraternelle", annonce sa publicité. Qu'en est-il au juste?

Devant une salle bondée de jeunes, Jacques Hébert, après avoir énuméré les problèmes auxquels la jeunesse est aujourd'hui confrontée, propose un service civil d'une durée de neuf mois. Les groupes de volontaires pourraient faire des stages de trois mois dans trois provinces différentes, pour travailler à des projets communautaires. Les groupes de jeunes seront composés d'une façon non-discriminatoire, de manière à refléter la diversité de la population canadienne.

"Pendant neuf mois, un jeune de Vancouver travaillera côte à côte avec un camarade de Saint-Georges de Beauce; un jeune Canadien d'origine chinoise de Calgary deviendra le copain d'une petite Québécoise; le fils d'un juge de Toronto sera inséparable d'un jeune Acadien dont les parents sont sur le 'Bien-Être social', etc." Ce projet aiderait sûrement à préserver l'unité nationale, d'autant plus qu'il apporterait, en prime, l'assurance du bilinguisme de tous les participants.

On a également prévu la rémunération des volontaires: un montant symbolique d'un dollar par jour et une bourse de 1 000\$ pour ceux et celles qui compléteront leur stage de neuf mois.

2. Jacques Hébert, *La jeunesse des années 80: état d'urgence. Un grand dessein, un plan d'action!* Coll. Université populaire. Montréal, Éditions Héritage, 1982, 96 pages.

"Une société démocratique doit rappeler aux citoyens qu'ils ont des obligations autres que de payer des impôts et de respecter la loi, une de ces obligations étant de servir la communauté". "Encore faut-il que l'occasion de servir soit offerte à tous les jeunes!", de renchérir Jacques Hébert.

Pouvant accepter jusqu'à 100 000 jeunes la troisième année d'opération, le Service civil devrait être confié à un organisme non gouvernemental, sans but lucratif, s'il veut s'assurer une véritable crédibilité, par delà la partisanerie politique. Jacques Hébert a évalué le coût par jeune à 7 000\$ pour neuf mois. "L'aubaine du siècle" puisque pour la même période, un jeune détenu coûtera aux contribuables 25 000\$, un simple soldat 27 800\$, un étudiant dans un collège militaire 53 500\$.

L'auditeur au théâtre Arlequin pouvait demeurer sceptique: un tel projet peut-il se réaliser en peu de temps? Fin renard, l'orateur ajoute lui-même au doute en échafaudant le scénario suivant pour la mise en oeuvre d'un tel programme: constitution d'une commission d'enquête, audition de mémoires, adoption d'un rapport final, mise sur pied d'un projet-pilote, évaluation et feu vert pour... 1988! À cette date, l'urgence sera sans doute ailleurs.

Mais Jacques Hébert n'abandonne pas. En fait, il avait encore un atout en main: "je plaide en faveur d'un Service civil pour le Canada... alors qu'il existe déjà depuis six ans!" On aurait dû le deviner, Jacques Hébert prêche pour Katimavik et la société sans but lucratif qu'il dirige, OPCAN (Opération Canada).

Fondé en 1977 et entièrement subventionné par le gouvernement fédéral, Katimavik n'a toujours que la dimension d'un projet-pilote (1 500 jeunes ont été acceptés cette année, 5 500 ont été refusés). Son co-fondateur invite tous ceux et celles qui croient en son nouveau projet à faire pression sur Ottawa pour qu'il débloque de nouveaux fonds...

Lors de sa conférence publique, Jacques Hébert a oublié de préciser si l'option militaire (facultative) présente dans l'actuel programme Katimavik serait au menu de son nouveau programme. En effet, jusqu'à présent, 20% des Katimavikiens ont tiré parti de cette formation où ils apprennent, pendant trois mois, le maniement des armes à feu, la reconnaissance tactique du terrain et l'évacuation des blessés et où ils sont soumis à un

conditionnement physique intensif, tout cela pour favoriser le "développement personnel de l'individu"...

---

### **"Une vraie job, c'est un droit"**

---

La simple comparaison des projets rapidement présentés ci-dessus pose un certain nombre de questions.

La première concerne le jeu des intérêts politiques, ou plutôt partisans. À première vue, évidemment, tout le monde s'inquiète de l'absence d'idéal d'une génération condamnée à "rester sur le bord de la bande" pour regarder jouer les plus vieux. Mais l'idéal qu'on veut promouvoir, c'est aussi ce qu'on appelle le "sentiment qu'on veut d'appartenance", la "découverte du pays", l'"identité nationale". Qu'on évoque le spectacle majestueux des Rocheuses ou le défi de relever Schefferville n'est pas innocent. Sur le terrain miné du nationalisme, le Parti libéral du Canada et le Parti québécois se disputent une clientèle d'avenir à coups de grands projets. Il est curieux que, dans le reste du Canada, on ne parle pratiquement pas de semblables programmes.

La deuxième question est plus terre à terre, mais elle intéresse beaucoup ceux et celles qu'on envisage d'organiser: elle concerne la rémunération des participants. Plus les projets se multiplient, semble-t-il, et plus les salaires proposés tendent à diminuer. À Québec, on est passé du salaire minimum à un montant de 244\$ par mois. À Ottawa, dégringolade vertigineuse, puisqu'on passe de l'équivalent des prestations d'assurance-chômage à un maigre 1 dollar par jour (plus une prime de persévérance). Il est vrai que les jeunes ne sont guère en mesure de faire la fine bouche: les chiffres disent assez clairement qu'ils n'ont guère le choix. Pourtant, pour de tels salaires, quel politicien accepterait d'investir neuf mois, un an, deux ans de sa vie?

Car il s'agit d'un investissement risqué. Et c'est la troisième question qui se pose: où cela mène-t-il? Une fois que les jeunes auront accompli leur "temps" de service civil, de travail communautaire ou d'initiation au bilinguisme pan-canadien, ne risquent-ils pas de se retrouver de nou-

veau chômeurs-chômeuses ou bénéficiaires de l'aide sociale? Quels rapports y aura-t-il entre les apprentissages et les expériences de cette période de formation prolongée et les politiques de création d'emploi mises en oeuvre par les gouvernements? On sait que le marché du travail est en train de se restructurer, que de nouveaux secteurs d'emploi seront favorisés, que d'autres sont voués à disparaître à plus ou moins brève échéance: quelle préparation ces programmes ambitieux fourniraient-ils, en plus d'une expérience de travail à inscrire au curriculum vitae?

Au Québec et au Canada, si tout indique que les élus s'apprêtent à prendre une décision à ce sujet, les jeunes, les premiers concernés, n'émettent que de bien timides réactions. Certains groupes, généralement plus partisans, appuient un projet gouvernemental; les associations étudiantes, fortement ébranlées par une crise de mobilisation, regardent, observent, attendent une prise de position claire. Grâce à leurs protestations, il semble que tout projet obligatoire, comme celui que présentait le député Bisailon, sera écarté. Les groupes de chômeurs, et d'assistés-sociaux hésitent, eux aussi, sur l'attitude à prendre. En fait, la psychose de la crise a nettement réussi à culpabiliser les jeunes: ils ont presque honte de réclamer un salaire décent, un emploi stable, des conditions de travail équitables?

Il est vrai que des expériences de service communautaire, la fraternité et la solidarité traduites en gestes concrets et en initiatives pratiques et même la découverte des diverses régions du pays représentent des valeurs positives. Des programmes volontaires permettraient probablement à un bon nombre de jeunes de découvrir leurs propres ressources et de surprendre en eux-mêmes leur capacité de dépassement; ils devraient avoir leur place dans les budgets gouvernementaux.

Mais ils ne sauraient se substituer à une véritable politique de plein emploi, car on ne voit vraiment pas ce qui pourrait remplacer le travail comme instrument et garantie de la dignité de la personne. "Une vraie job, c'est un droit", répète la JOC depuis déjà trois ans. Les jeunes participeraient nombreux à la Grande Marche pour l'emploi au cours du mois de mai.



## AU CLAIR DE LA LUNE, PUNK

par Michel M. Campbell

Il n'y a pas de lune sur le terrain de parking de quartier populaire où se déroule le dernier conte d'André Forcier. À peine une évocation. Sur le mur du fond, un néon rose et clignotant annonce le *Moonlight Bowling*. Seule une lumière blafarde se balance dans la nuit froide de l'hiver sur ce no man's land montréalais.

Y a-t-il un Pierrôt? Difficile à dire. Serait-ce Franck, l'Albinos, une espèce de clochard sans feu ni lieu qui, la nuit, crèche dans des autos dont il a forcé la porte? Ou encore Albert, l'homme-sandwich arthritique qui rêve de sa gloire perdue de champion de bowling?

De toute façon, si l'on y ouvre une porte, ce n'est pas celle d'une maison. Quand, après l'avoir trouvé un matin, mort de froid (ce qui n'était qu'une feinte), Albert a sauvé la vie de Franck et qu'il a décidé de s'en occuper, il ne l'a pas reçu dans le logement qu'il partage avec sa soeur mystique. Il lui a ouvert son "char" et c'est cette automobile que, peu à peu, ils ont aménagée en y installant une cheminée et en la garnissant de tout ce qu'il faut pour le confort (des rideaux jusqu'au seuil à champagne en passant par les aquariums).

Le film d'André Forcier nous lance en pleine fantaisie. Il y a des drogues, c'est-à-dire des motards qui font crisser les roues de leurs bolides en mille étincelles et qui poursuivent éperdument le maniaque qui s'amuse à crever leurs pneus. Il y a des effets spéciaux. À un moment donné, l'Albinos vole sur les toits comme le violoniste de Chagall. Et la couleur: des jaunes et des mauves du plus beau punk... Un vrai conte de fées.

Mais avec la misère aussi des contes de fée. Celle de "Léopoldine l'orpheline d'Aline", par exemple. Léopoldine Dieumegarde, de son vrai nom. Une adolescente maigrichonne qui, chaque soir, se retrouve seule à se faire venir une pizza parce que

son vendeur de pneus de père est parti danser. Elle a du mal à renoncer à le mater et elle se sentira tout à fait abandonnée le jour où il lui ramènera une comptable, prête à partager sa vie.

Détresse d'Albert, que les filles n'embrassent jamais et qui s'ennuie. Pauvreté de Franck, qui n'a rien d'autre à se mettre sur le dos qu'un malheureux manteau de femme, qu'il a volé.

Et en même temps, un désir extraordinaire de merveilleux, du merveilleux. Albert veut croire qu'il se passera quelque chose dans la platitude de la vie. Il idéalise Franck. Ce doit être un initié: s'il a les cheveux blancs, c'est sans doute qu'il a eu très peur; et ce doit être vrai qu'il a des dons, lui qui vient d'Albinie et qui est le dernier d'une série de sept garçons. Il pourra guérir le doigt enflé qui ne rentre même plus dans la boule de bowling: Albert pourra reprendre le jeu et gagner. Et Franck, qui est un peu mafioso sur les bords et qui fait son argent en prétendant protéger les autos des coups du maniaque (alors qu'en fait c'est le maniaque qu'il protège), Franck réussira. Il a plus d'un tour dans son sac.

Comme André Forcier, d'ailleurs, qui s'amuse de nous tout au long du film. Il nous parle en rimes et nous enferme dans toutes sortes de paradoxes. Ainsi, par exemple, quand l'Albinos nous annonce que, le lundi, il va "aux putes". Long travelling sur une rangée d'autos enneigées. Lourds soupirs. On est convaincu qu'on va déboucher sur une scène de lit. Et vlan! On aperçoit Léopoldine (c'est elle, "le maniaque") qui enfonce son poignard dans un pneu. Inversion des rôles, de l'érotisme et du sadisme. Ou encore, le soir où les deux compères vont rendre visite à la soeur d'Albert, qui a le mysticisme masochique. Le fou rire les prend tous les trois, mais c'est d'autant plus drôle qu'il ne faut

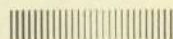
pas rire car c'est quand elle rit qu'Albertine la mystique a le plus mal.

Le tandem Albert/l'Albinos fait songer à d'autres couples célèbres de la littérature humaniste. Au Petit Prince et à Saint-Exupéry, par exemple, ou à Harold et Maude. Sans leur idéalisme toutefois. Ils sont probablement plus proches des clochards d'*En attendant Godot*: ils n'ont guère d'illusions; malgré leur désir de croire, ils en ont vu d'autres et on finit par se rendre compte qu'ils sont assez lucides sur les jeux qu'ils se jouent l'un à l'autre.

Monde arrêté. Sans idéal. Cet "Au clair de la lune" ne chante pas "pour l'amour de Dieu". Si Léopoldine s'appelle Dieumegarde, cela ne veut pas dire grand-chose. Dieu ne la garde pas. C'est elle qui, au risque de sa vie, essaie en crevant les pneus de garder la petite entreprise à son père. Et son père est d'ailleurs pour elle plus un fils ingrat qu'un protecteur. Elle n'a rien d'une jeune fille pure. Elle sent l'inceste.

La seule croyante, dans ce conte, c'est la soeur de Léopold. Quand elle prie devant son "tabernacle électrique", elle coupe le courant à son frère et à l'Albinos, qui gèlent dans leur auto. Il n'y a pas de justice et la fin du film montre toute la cruauté du réel.

Pourtant ce film n'est pas noir. À la fin, Albert se retrouve à vivre avec l'Albinos. Comme un couple de vieilles tantes. Il a les cheveux tout blancs. Il a eu très peur. Il a été initié. Il commence à comprendre le secret de l'Albinos. Que l'on peut vivre l'irréalité de l'idéal et l'échec. Que, si l'on n'a pas de Dieu, il est des choses qui l'évoquent pourtant et qui prennent au piège de la vie. Comme de connaître la détresse d'une petite fille et la tendresse d'un vieux garçon.



# pêle-mêle

Le nom de Mgr Oscar Romero est devenu un symbole. Le simple fait, par exemple, que lors de son récent passage au Salvador le pape Jean-Paul II soit allé prier sur son tombeau a été chargé d'un double message d'espérance pour les victimes de la guerre civile et d'interpellation à l'adresse des autorités responsables. Mais **qui est Monseigneur Romero?** Et comment en est-il arrivé à faire ce qu'il a fait? Préparée par un groupe d'animateurs des communautés de base du Salvador, traduite par Denis Fontaine et préfacée par Mgr Adolphe Proulx, évêque de Gatineau-Hull, une **biographie** d'une centaine de pages relate les trois dernières années de la vie de ce "martyr de l'Église populaire". Elle est disponible au prix de 3,50 \$ au Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine (4725, rue St-Denis, suite 1, Montréal H2J 2L5).

**La Sixième Assemblée mondiale du Conseil oecuménique des Églises** doit se tenir à Vancouver du 24 juillet au 10 août, sous le thème "Jésus Christ, vie du monde". Huit ans après l'Assemblée mondiale de Nairobi, le mouvement oecuménique se trouve pratiquement à la croisée des chemins: les accords conclus entre les théologiens des grandes traditions catholique, orthodoxe et protestante seront-ils sanctionnés par les Églises? Opètera-t-on plutôt pour un repli "politique", une prudence "pastorale"?

En préparation de cet événement majeur, la revue *Oecuménisme*, publiée par le Centre canadien d'oecuménisme (2065 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1G6) vient de lui consacrer un numéro spécial: une quinzaine de collaborateurs prestigieux exposent clairement les enjeux et les difficultés de cette rencontre.

L'ambassadrice des États-Unis aux Nations unies, Mme Kirkpatrick, a nié toute participation de son pays à l'invasion des Somozistes au Nicaragua. Par contre, le gouvernement américain semble toujours incapable d'apporter un démenti aux **fuites répétées dans la presse américaine**, qui tendent à établir l'implication de la CIA et du Pentagone dans cette opération militaire, au niveau de la fourniture d'équipement, de l'entraînement militaire et des activités d'espionnage. Les dossiers du magazine *Time* (4 avril 1983) et du *New York Times* (3 avril 1983) suggèrent que l'administration Reagan est en train d'engager les États-Unis, contre la volonté exprimée du Congrès, dans une entreprise de déstabilisation du régime sandiniste.

"La Ligue des droits et libertés a vigoureusement dénoncé l'utilisation présumément recrudescende du **détecteur de mensonges dans l'industrie privée**, la qualifiant de justice parallèle sauvage qui n'a pas sa place dans une société civilisée. Certaines compagnies tiendraient tellement à son utilisation, comme moyen d'enquête, qu'elles exigeraient, au moment de l'embauche, que les postulants y souscrivent inconditionnellement". En outre, cette forme d'intimidation serait imposée à certains employés déjà engagés. Ceux qui refusent de s'y soumettre sont tout simplement congédiés, sans préavis, sans discussion, privés de leur droit fondamental à une défense pleine et entière. "La Ligue des droits et libertés demande au gouvernement québécois de légiférer le plus tôt possible pour interdire l'utilisation des détecteurs de mensonges dans le domaine des relations de travail et d'affaires. Plusieurs États américains ont légiféré dans ce sens-là. Au Canada, la Cour suprême a rendu une décision jugeant qu'une preuve recueillie par un détecteur de mensonges était inadmissible devant les tribunaux" (*La Presse*, 2 mars 1983, p. A9).

"Il y a deux principales forces de mort dans notre monde: **la guerre armée et la guerre sans armes**. Depuis la IIe Guerre mondiale, quelque 140 conflits armés ont été déclenchés, presque tous dans les régions pauvres du globe: elles ont coûté plus de 25 millions de vies humaines. Au même moment, près de 500 millions de personnes vivent au bord de la famine, même si les matières premières qui font la richesse de notre monde proviennent de leurs pays...". Ce sont les mots du Docteur Philip Potter, secrétaire général du Conseil oecuménique des Églises, dans une conférence à Los Angeles à la mi-mars. (d'après NCR)

L'Agence latino-américaine d'information (ALAI) vient de publier un **dossier sur le mouvement populaire au Mexique et au Venezuela**. À partir de documents, d'entrevues avec des organisations représentatives du mouvement populaire urbain et paysan (Mexique) et ouvrier (Mexique et Venezuela), et d'analyses élaborées par des groupes implantés dans le milieu, ce dossier présente une perspective globale du mouvement populaire dans ces deux pays où celui-ci se trouve majoritairement sous le contrôle des partis qui détiennent ou partagent le pouvoir. Il fait état de la naissance d'organisations se voulant démocratiques et autonomes face aux partis politiques (de droite ou de gauche), et des tentatives de coordination de ce mouvement encore dispersé. (Prix: 2,50\$. ALAI: 1224, Ste-Catherine ouest, no 403, Montréal, H3G 1P2).

"Les familles veulent que soit reconnu de façon concrète et explicite leur droit d'être logées adéquatement et que cette reconnaissance leur garantisse la possibilité de choisir le mode d'habitation qu'elles veulent adopter". Regroupées au sein de l'OFAQ (Organismes familiaux associés du Québec), elles demandent donc "que cette politique d'habitation se situe dans le cadre d'une politique familiale globale". À la suite de recherches, de consultations et d'analyses qui se sont poursuivies pendant 3 ans, l'OFAQ vient de remettre au ministre Guy Tardif un mémoire sur *l'habitation familiale au Québec*. Entre autres recommandations, le document demande "que les normes d'habitation prévoient des aménagements sécuritaires pour les enfants, une meilleure insonorisation, des espaces extérieurs spéciaux de rangement", "que l'accessibilité à la propriété soit favorisée pour les chargés d'enfants qui désirent une telle solution", "que les édifices locatifs comportent obligatoirement une part de logis familiaux". On demande également l'établissement d'un système d'allocation-logement et on souhaite que soit encouragée la formation de coopératives d'habitation.

On peut rejoindre les permanents de l'OFAQ au 2335, rue Sherbrooke ouest (bureau 310) Montréal H3H 1G6; (514) 937-7705.

Rappelons que le prochain "lundi" de RELATIONS, le 16 mai, portera précisément sur le problème du logement à Montréal.

# tant de choses au coeur

## IL N'A PAS SUPPORTÉ L'INSUPPORTABLE

Comme presque tous les matins, le soleil était radieux et le bleu du ciel avait cette luminosité particulière à la région des hauts plateaux de Madagascar. Brise légère sur Tananarive, arbres en fleurs; la nature, une fois de plus, s'offrait dans toute sa beauté, son insolente beauté...

Il y a des scènes qui vous prennent à la gorge dans un tel déploiement. J'apercevais des enfants qui fouillaient dans le dépôt d'ordures... La première fois, on a le haut-le-coeur de voir ces malheureux rechercher fébrilement des morceaux de légumes, des restes de riz et quoi encore qu'on n'a guère besoin de détailler. Puis cela devient tellement quotidien qu'on y prête moins attention... Mais ce matin-là, avec ce ciel si beau, il y avait quelque chose de tellement contradictoire et d'insupportable que je me sentais accablé. Simultanément, tant de beauté et de pauvres gamins affamés qui cherchent leur nourriture au milieu des ordures. Pourquoi la nature paraît-elle si merveilleuse pendant que la vie est si dure et si humiliante pour tant de gens?

Je m'imaginai le Seigneur sous ce beau ciel de Palestine, s'émerveillant de nouveau de la beauté des choses, contemplant les lys des champs, les gerbes de blé regorgeant de soleil, le spectacle inépuisable des moissons de printemps, les oiseaux qui chantent et ces enfants qui jouent de la flûte sur la place du village, ces femmes au lavoir qui fredonnent un air du pays, les choses simples de la vie qui sont toujours les plus belles et puis, soudain, ces lépreux qui débouchent de la route et rappellent l'effroyable réalité de ce monde blessé et brisé, l'insupportable misère et laideur d'une plaie purulente qui apparaît sur une peau saine.

Luc, évangéliste: "Au coucher du soleil, tous ceux qui avaient des malades de toutes sortes les lui amenèrent et lui, imposant les mains à chacun d'eux, les guérissait".

Il les guérissait tous... Partout il a combattu la maladie, la mort et davantage cette mort du coeur qui est orgueil, domination, mensonge, perversités de toutes sortes qui ajoutent

au malheur des hommes. Ce grand réparateur des blessures humaines et ce dérangeur gênant, qui bouscule les autorités civiles et religieuses confortablement installées dans leurs idéologies sécurisantes, n'a pas supporté l'insupportable.

Ceux qui se réclament de lui héritent de cette blessure à l'âme, envoyés pour "réparer" ce monde avec des moyens humains qui ne sont pas miracles à heure fixe sur les réseaux américains. Mais un combat impitoyable, incessant, contre toutes les plaies humaines à commencer par les plus dégradantes, l'oppression des hommes par d'autres hommes.

Encore Luc: "Il a dispersé les hommes à la pensée orgueilleuse; il a jeté les puissants à bas de leurs trônes, il a élevé les humbles, les affamés, il les a comblés de biens, et les riches, il les a renvoyés les mains vides..."

Il ne faut pas supporter que des enfants fouillent dans les ordures pour manger pendant que des colonels russes et américains engouffrent des milliards dans leurs "machins" nucléaires.

Je reviens lentement à travers les petites rues boueuses de mon quartier. Salutations toujours chaleureuses de ces gens paisibles et fragiles qui ne se doutent même pas que leur misère est la conséquence de l'incroyable égoïsme et du pouvoir de domination de leurs frères humains. Je sais au moins clairement une chose. Mon refus de l'insupportable se concrétiserait patiemment, heure après heure, à travers des actions bien modestes qui rejoignent bien d'autres combats de par le monde, celui des peuples du Salvador et de l'Afghanistan qui luttent pour la justice et la liberté, celui du médecin chercheur qui s'attaque au cancer, celui d'une infirmière à bout de forces qui sauve un enfant dans un camp de réfugiés, celui d'une moniale enfouie dans le silence qui veille pour soutenir tel prisonnier, et tant d'autres, tant d'autres...

Le ciel de Tananarive était si beau ce matin-là...

Tananarive, Madagascar

Jacques Couture

**DATE:**  
du 3 au 8 juillet prochain

**LIEU:**  
Maison Christ-Roi  
(Châteauguay)

**PRIX: 1,50\$**  
(pension et inscription)

*Le nombre de participants est limité à 40.*

## SOCABI vous propose une RETRAITE BIBLIQUE

Prêchée par Monseigneur Raymond Saint-Gelais, évêque auxiliaire de Saint-Jérôme, la retraite se veut un lieu de partage, de silence et de prière, où chacun/e se laissera interpeller par la Parole de Dieu, pour identifier à travers l'expérience du Peuple de Dieu les traces de l'Alliance dans sa propre vie de foi.

**SOCABI**

Société catholique de la Bible  
212, boul. St-Joseph ouest  
Montréal (Québec)  
H2T 2P8

NOUVEAUTÉ

# SADHANA

## un chemin vers Dieu

par Anthony de Mello, S.J.

traduit de l'anglais  
par L.-B. Raymond, S.J.  
199 pages, \$9.95

# SADHANA

## UN CHEMIN VERS DIEU

Anthony de Mello, S.J.

TRADUIT DE L'ANGLAIS  
PAR Louis-Bertrand Raymond, S.J.



Est-il possible d'apprendre à prier?

Peut-on progresser dans la prière?

Comment recueillir de la prière contentement et satisfaction?

Comment remplacer l'ennui et la frustration dans la prière?

Pour répondre à ces questions, l'auteur interroge d'abord sa longue expérience dans la direction des âmes et dans la formation des animateurs spirituels.

Il fait aussi appel à sa connaissance des techniques orientales (yoga, zen) aussi bien que de la tradition de l'Église romaine (saint Ignace, saint Benoît, sainte Thérèse).

Déjà connu dans une quinzaine de langues, cet ouvrage paraît pour la première fois en français.



Éditions Bellarmine  
8100, boul. Saint-Laurent  
Montréal H2P 2L9  
Tél.: (514) 387-2541